

LA FERME DE SCHEUT RUE DES TOURNESOLS 15 À ANDERLECHT

Véronique Moulaert et Sophie Loicq

Archéologie à Bruxelles
Archeologie in Brussel

014/01



BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED

SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL



Comité d'accompagnement : Sylvianne Modrie (BUP-DMS) et Véronique Danese (RPAW)

Commune : Anderlecht

Adresse : rue des Tournesols 15

Parcelles : 21001_2_A_2_20Y2, 20A3 et 20B3

N° de dossier : AN026_01

Date du rapport : 2012

Période d'exécution : 5 au 30 septembre 2011

Type de marché : Procédure négociée sans publicité

Commanditaires: Service public régional de Bruxelles / BUP-DMS

Prestataires : Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie (RPAW) asbl

Gestion et lieu de conservation de la documentation : Direction des Monuments et Sites -
rue du Progrès 80/1 - 1035 Bruxelles

Éditeur responsable : Bety Waknine - Bruxelles Urbanisme et Patrimoine - Direction des
Monuments et Sites - rue du Progrès 80/1 - 1035 Bruxelles

Dépôt légal : D/2018/6860/021

Mise en page : Concepción Ortigosa (BUP-DMS)

Couverture : Mur gouttereau ouest, photo V. Moulaert, © BUP-DMS

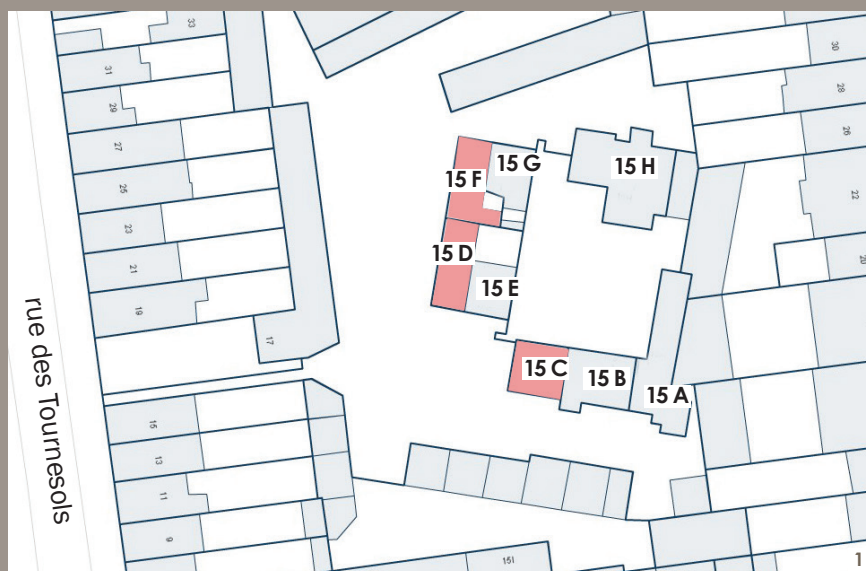
Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tous droits de reproduction,
traduction et adaptation réservés.

Lien : <http://www.patrimoine.brussels/découvrir/publications>

Sommaire

Informations générales	04
Contexte général de l'intervention	04
Composition de l'équipe de fouille RPAW	04
Sources disponibles en rapport avec le site de l'intervention	05
Contexte historique	05
Cartes et plans anciens	05
Sources photographiques	08
Rapport de recherche	09
Introduction	09
Mur de clôture ou mur gouttereau	10
Description	10
Interprétation	10
Bâtiment II	11
Phase I - État d'origine - Bâtiment agricole, type étable	11
Phase II - Aménagements ultérieurs - Habitation	18
Phase III - Aménagements post 1930	20
Bâtiment III	21
Phase I - État d'origine	21
Phase II - Étable	24
Phase III - Logis (xix ^e siècle)	26
Bâtiment I	27
Phase I - Deux logis en « L » et remises (1868)	27
Phase II - Aménagements (postérieurs à 1868 et antérieurs à 1930 ?)	30
Phase III - Aménagement (1934)	30
Conclusion	31
Bibliographie	34
Samenvatting	34
Annexe	35

Informations générales



1 Plan cadastral avec les numéros de police actuels et localisation des maisons étudiées (en rose).
© BRUGIS

L'asbl RPAW a documenté la ferme de Scheut sise 15 rue des Tournesols à Anderlecht, suite à un marché public lancé par le Service public régional de Bruxelles. La mission consiste en une documentation des bâtiments toujours existants de la ferme, en amont des travaux de rénovation entrepris par les nouveaux propriétaires.

Contexte général de l'intervention

Seules trois des huit maisons unifamiliales que comprend la ferme de Scheut étaient accessibles lors du chantier, les 15C, 15D et 15F (fig. 1). C'est donc sur ces trois maisons que s'est concentrée la documentation, les façades des autres maisons étant recouvertes d'un cimentage et habitées. Malheureusement, des scellés ont été posés par la police sur la maison 15F, et n'ont pu être enlevés avant la fin de la phase de terrain. Seule la façade extérieure de cette maison a, donc, pu être documentée.

Composition de l'équipe de fouille RPAW

Le chantier s'est déroulé sous la responsabilité de Véronique Moulaert, assistée de Sophie Loicq. La documentation sur le terrain s'est déroulée entre le lundi 5 septembre et le vendredi 30 septembre 2011. Grâce à des retards de planning dans la maison 15C, les murs intérieurs ont pu être relevés in extremis. C'est donc par là qu'a débuté le chantier. Le reste de la documentation a visé les murs déjà décapés. Par endroits, et avec l'accord des propriétaires, l'équipe de fouille a élargi certains de ces décapages. L'étude de la maison 15C s'est terminée le 12 septembre. Du 13 au 16 septembre l'équipe a relevé les façades contiguës des maisons 15D et 15F. Les deux dernières semaines ont permis de documenter l'intérieur de la maison 15D, ainsi que de terminer les descriptions des différentes unités stratigraphiques. Le propriétaire de la maison 15C, M. Damien Follet, a mis à disposition de l'équipe ses sanitaires ainsi que son garage afin de stocker le matériel de chantier. Nous l'en remercions chaleureusement.

Sources disponibles en rapport avec le site de l'intervention

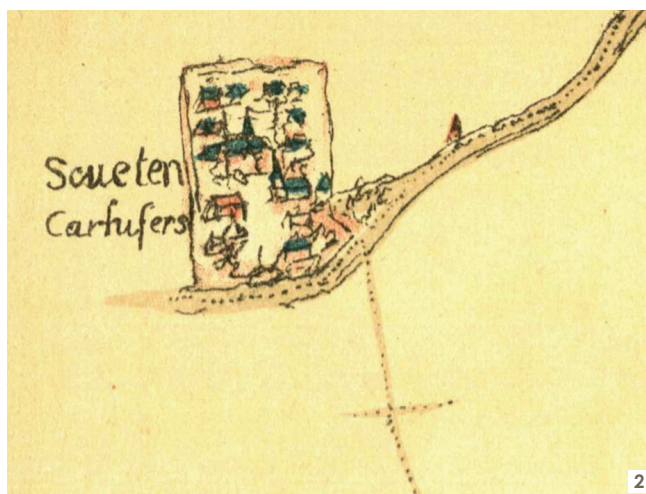
Contexte historique

Une première mention du lieu *Scheut* apparaît dans les sources écrites sous la forme de *Scote*, en 1401, et ensuite *Sdcoot*, en 1565. Ce terme se rapproche du mot néerlandais *schote* qui signifie enclos, limite. Le lieu-dit *Scheut* marque sans doute la limite entre les dîmes des chapitres de Sainte-Gudule de Bruxelles et de Saint-Guidon d'Anderlecht¹. L'histoire populaire prétend, quant à elle, qu'un berger aurait planté un tilleul et deux épines dans le lieu-dit *Ten Eltercken*, lieu célèbre de par la bataille qui s'y était déroulée en 1356 entre Flamands et Brabançons. Peu après, il y dépose une statuette de la vierge², qui est rapidement réputée miraculeuse, et en 1450 l'afflux de pèlerins est tel, que la première pierre d'une chapelle est posée. En 1456 les premiers moines chartreux s'installent à *Scheut*, notamment afin d'entretenir la chapelle et assurer les messes qui s'y déroulent et rapidement la ferme conventuelle est construite. Sous le priorat d'Henri de Loën (1458-1475) une étable et une brasserie sont édifiées. C'est la première trace écrite attestant de l'existence de bâtiments à fonction agricole au sein du couvent. Entre 1475 et 1487 (priorat de Marcel Voet) une porcherie est bâtie. Dès le début des Guerres de Religion, entre 1576 et 1578, le couvent est abandonné par les moines. Les bâtiments ont subi d'importants dégâts matériels, et les moines renonceront à le restaurer. On ne sait pas si la ferme a subi de tels dégâts, mais elle a été victime de vols de bétail, et on sait qu'elle reste en activité. Sous le priorat de Mathias Tsergoosens (1487-1517), la ferme est pourvue d'une grange et d'étables. Des logements sont également construits pour les fermiers³. La ferme est exploitée par les fermiers du couvent jusqu'en 1796, date de la suppression de la chartreuse. Elle est alors vendue comme bien national⁴. D'un point de vue architectural, les périodes antérieures au ^{XVII}^e siècle ne sont pas bien documentées mais, pour les périodes plus récentes, les sources iconographiques et cadastrales sont très utiles.

Cartes et plans anciens

Sur le plan de J. Deventer (ca 1550), premier plan connu de Bruxelles et de ses environs (fig. 2), se trouve, au nord de l'église d'Anderlecht et à l'écart du village, un ensemble construit nommé *Scueten cartuisers*. Il pourrait bien s'agir du couvent des moines chartreux de *Scheut*. Malheureusement, hormis l'église conventuelle, il est difficile de distinguer les différents bâtiments.

Sur un plan de 1735, orienté à l'est, et conservé aux Archives générales du Royaume (AGR) (fig. 3), on trouve la ferme, reprise en « b ». Celle-ci est de plan fermé, clôturé au nord. Un grand volume sort à l'ouest du quadrilatère, probablement une grange. En face, deux volumes constituent l'aile est. Celui situé le plus au sud est plus haut, et présente deux cheminées et des baies. Il s'agit vraisemblablement du corps de logis. La partie nord de cette aile est également pourvue de baies, vers l'ouest. Au sud, un bâtiment allongé part de la façade



2 Détail du plan de J. Deventer (ca 1550).

© BRB, CABINET DES MANUSCRITS

3 Plan du site de la chartreuse de *Scheut*, 1735.

© AGR, CARTES ET PLANS MANUSCRITS, 643

1: J.-J. JESPERS, 2005, p. 566.

2: VERNIER, 1941, p. 107.

3: CABUY et DEMETER, 1994, p. 80-87.

4: CABUY et DEMETER, 1994, p. 87.



est de la « grange » et semble s'arrêter un peu avant le corps de logis. Cet espace, vide de bâtiment, constitue peut-être l'entrée de la ferme.

Le plan du domaine de 1750, orienté au nord (fig. 4), présente un quadrilatère très régulier. À l'est, un seul volume, de même hauteur, sert de corps de logis. La façade est de ce bâtiment présente un rythme de baies, figurant un logis à double corps. L'emplacement de l'accès principal à la cour, au sud-ouest du quadrilatère se confirme. Le bâtiment identifié comme étant la grange, présente des baies sur sa façade orientale, mais pas de portail. L'aile septentrionale se compose toujours d'un mur de clôture. Au milieu de celui-ci se trouve un élément qui doit encore être identifié, peut-être un second accès à la cour ?



Le plan de 1760 est bien détaillé (fig. 5). Le corps de logis, aile orientale de la ferme, est composé d'un seul volume. Il semble toujours s'agir d'un logis à double corps. Une lucarne brabançonne surmonte peut-être la porte d'entrée. En ce qui concerne la grange, un portail est visible dans le pignon méridional, il s'agit donc d'une grange en long. Sur sa façade orientale, on peut distinguer deux fenêtres encadrant une porte. Les toitures de la grange et du corps de logis semblent être à égouts retroussés. Le simple mur de l'aile nord fait place ici à un volume bâti.

Sur la carte de Ferraris (fig. 6) la ferme est dessinée schématiquement, en vue zénithale. Deux volumes principaux, de plan en « L », y sont représentés. L'accès principal se situe, semble-t-il, au nord-est. Dans ce cas, il s'agit d'un plan en ordre fermé (clôturé).

Sur le plan de 1821 (fig. 7) le plan est en ordre mixte ou fermé. Les deux volumes en « L » sont reliés au nord-est par un nouveau bâtiment. L'accès à la cour se situe donc, à présent, au sud-ouest, à moins que le nouveau volume au nord ne soit un porche.

Sur le plan cadastral de Vandermaelen (1830) (fig. 8) les proportions sont normalement respectées. La ferme y est de plan en ordre mixte ou en ordre fermé. Les deux volumes sont reliés au sud-ouest, par une annexe et au nord-est par un simple mur, vestige probable de l'ancien volume bâti qui se situait là (cf. le plan de 1821).

Les archives du cadastre du Brabant conservent les mutations successives des parcelles cadastrales depuis la création de la Belgique.

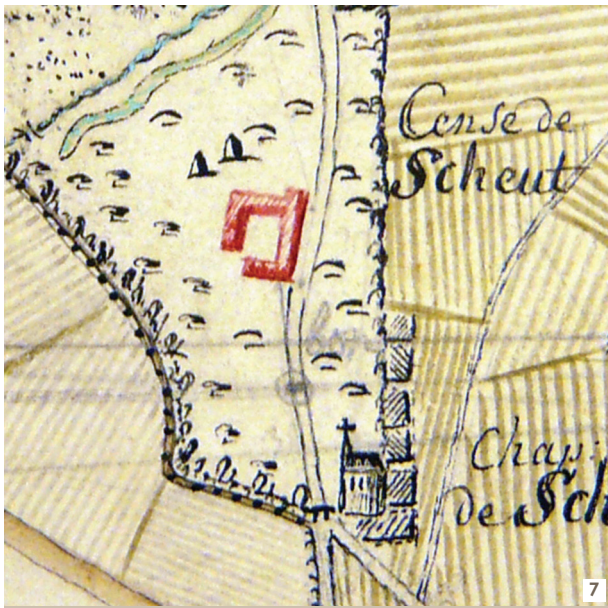
En ce qui concerne la ferme de Scheut, ce document de 1868 (fig. 9), le plus ancien conservé aux archives du cadastre du Brabant, présente les modifications qui seront apportées à la ferme en 1868 et l'état antérieur. À gauche est dessiné l'état de la ferme avant les travaux. Le complexe est de plan fermé (clôturé), l'accès se faisant probablement au nord-est. Cet état correspond exactement à celui visible sur le plan de Vandermaelen.



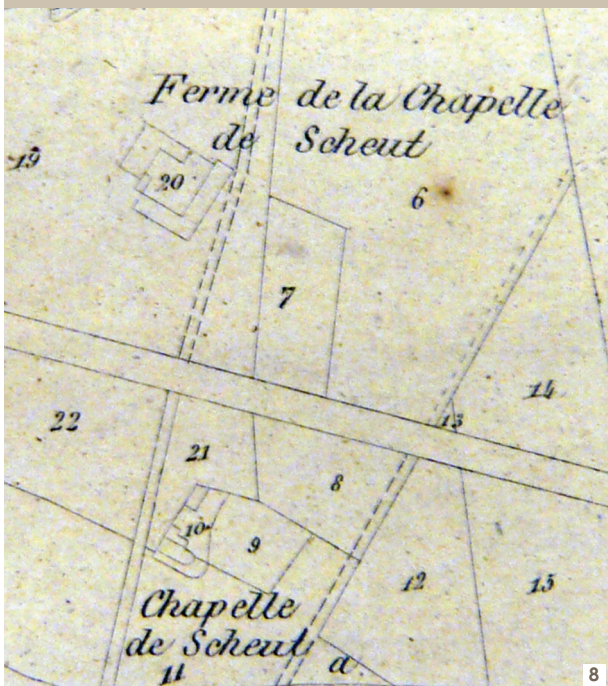
4 Le domaine des Chartreux vers 1750.
© AGR, CARTES ET PLANS MANUSCRITS, 3027

5 Le domaine des Chartreux vers 1760.
© AGR, CARTES ET PLANS MANUSCRITS, 2014

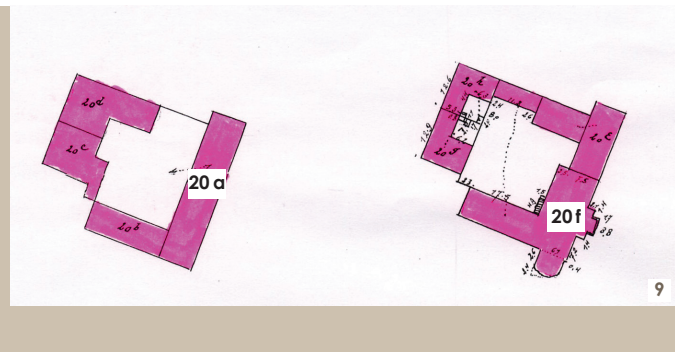
6 Détail de la carte de Ferraris, 1777.
© BRB



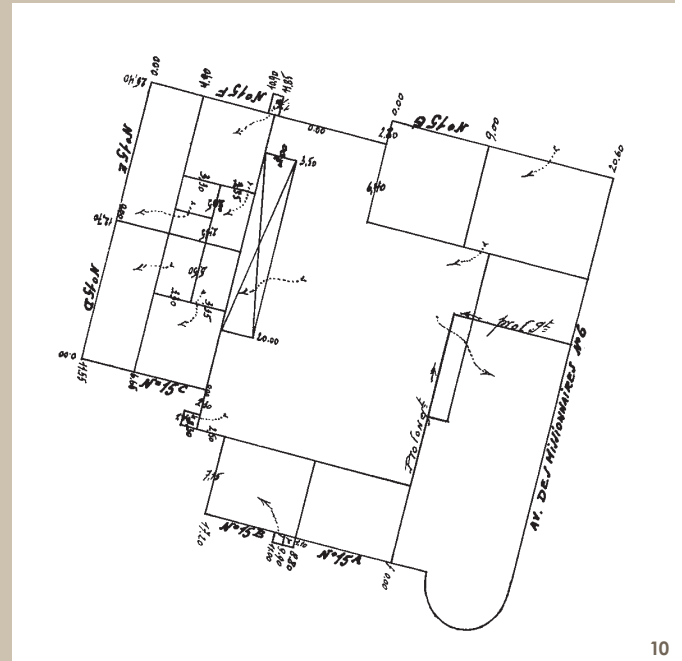
7



8



9



10

7 Carte topographique de Bruxelles et ses environs, 1821.
© BRB

8 Atlas cadastral d'Anderlecht. Vandermaelen, 1830.
© BRB

9-10 Documents cadastraux resp. de 1868 et de 1934.
© ARCHIVES DU CADASTRE DU BRABANT

Le plan de droite représente l'état futur de la ferme après les travaux. Le volume 20a est transformé au sud-ouest pour faire place à une bâtisse moderne (château néoclassique, 20f). Dans l'aile occidentale, des cours sont ouvertes dans les anciens volumes 20c et 20d.

L'annexe située dans la cour au sud-ouest est détruite. Dans l'aile septentrionale, un nouveau volume est construit là où ne subsistait qu'un mur, tandis que le volume occupé par le bâtiment préexistant diminue en profondeur.

En 1934 (fig. 10), les deux bâtiments de l'aile occidentale de la ferme, sont transformés en quatre habitations indépendantes, possédant chacune leur courrette intérieure (15c, 15d, 15e, 15f). Le volume situé au milieu de l'aile septentrionale a disparu, alors que l'angle nord-est du quadrilatère s'est aligné sur l'ancien volume saillant de l'aile orientale, lors de travaux enregistrés par l'administration cadastrale en 1913.

Sources photographiques

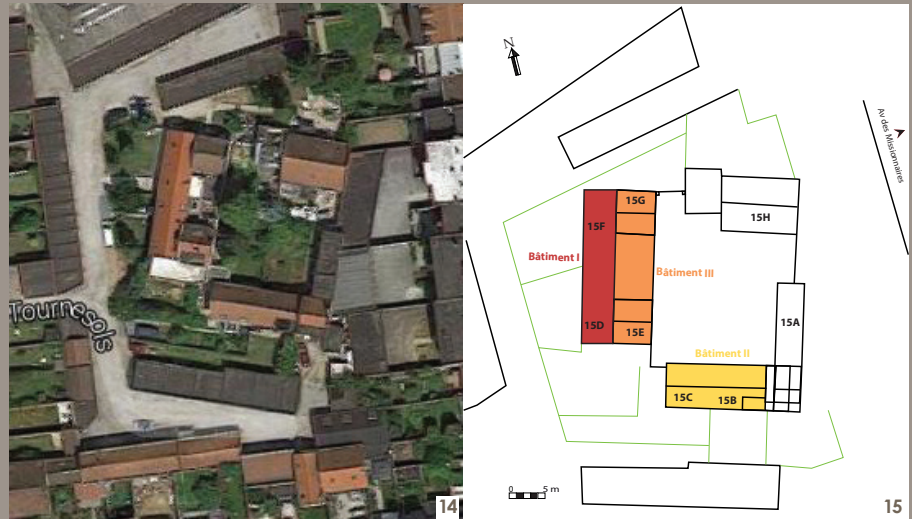


11 Façade orientale du château néoclassique, début du xx^e siècle.
© COLLECTION MARCEL JACOBS

12 Vue cavalière vers l'est de la ferme de Scheut, 1930.
© COLLECTION MARCEL JACOBS

13 Angle extra-muros sud-ouest du quadrilatère, 1975.
© COLLECTION MARCEL JACOBS

Rapport de recherche



14 Localisation actuelle des bâtiments en intérieur d'îlot.

© GOOGLE MAPS

15 Identification des bâtiments pour l'étude, dessin : V. Moulaert.

© BUP-DMS

Introduction

De mutations en transformations, l'ancienne ferme de *Scheut* d'Anderlecht est actuellement divisée en huit maisons unifamiliales. Elle est située 15 rue des Tournesols, les numéros de police s'étendant de 15A à 15H. Le rapport y fera à l'occasion référence. Le quadrilatère d'origine de la ferme est encore perceptible en plan. Pour faciliter la lecture, le nord est redressé de 10° vers l'ouest dans le texte. L'aile septentrionale se compose du bâtiment 15H, l'aile orientale du bâtiment 15A, l'aile méridionale des bâtiments 15B et 15C et l'aile occidentale des bâtiments 15D, 15E, 15F et 15G. La documentation s'est concentrée sur les maisons 15C, 15F et 15D. Les maisons 15F et 15D, mitoyennes, composent le bâtiment I, aile occidentale du quadrilatère. Quant à la maison 15C, elle fait partie d'un volume plus grand, comprenant également la maison 15B. Ce volume, ancienne aile méridionale, est repris sous le nom de bâtiment II. Un dernier volume, antérieur au bâtiment I, est décrit dans le rapport, il s'agit du bâtiment III (fig. 14-15).

Les chapitres correspondent aux différents bâtiments. Un mur est toutefois présenté séparément. Il est nommé « mur de clôture ». Dans l'état actuel du décapage, il n'a pas pu être rattaché formellement à un bâtiment, ce qui explique cette exception. Il est toutefois probable qu'il fasse partie du bâtiment III. Au sein des chapitres, les structures sont reprises sous différentes phases. Si la phase d'origine d'un bâtiment est aisée à déterminer, il est beaucoup plus complexe de déterminer l'ordre des aménagements ultérieurs. Les classifications chronologiques se fondent sur l'observation, mais également sur l'intuition personnelle de l'archéologue. Il est important de noter que de nombreuses inconnues subsistent. Par conséquent, l'évolution des bâtiments relève encore de l'hypothèse. Dans la plupart des cas, un plan du bâtiment illustre chaque phase. Bien qu'il ne s'agisse que d'une documentation, des pistes de réflexion sont néanmoins présentées après chaque phase. Celles-ci tentent, dans la mesure du possible, d'interpréter les découvertes et de formuler différentes hypothèses sur la fonction ou la datation des bâtiments. Ces hypothèses sont reprises dans les conclusions, en fin de chapitre.

Nous tenons à remercier Véronique Danese, Sylvianne Modrie, Philippe Sosnowska, Laurent Delehouzée, Damien Follet et toutes les personnes qui nous ont offert leur savoir et leur temps.

Mur de clôture ou mur gouttereau

Description

Un soubassement en pierres blanches, a été observé dans le parement intérieur du mur pignon oriental (**F 051**) de la maison 15E (fig. 16). Cet élément, peu courant en parement intérieur, ainsi que l'observation du plan général de la ferme, plaident pour une éventuelle prolongation de ce mur au nord et, peut-être au sud. Pour le vérifier, deux petits sondages ont été effectués dans le cimentage des murs de clôture orientaux de la courrette et du jardin de la propriété 15E (fig. 17). Dans ces deux espaces, un soubassement en pierres blanches (**US 315**) a également été découvert. Il peut donc s'agir d'un seul et même mur. Celui-ci se prolonge probablement jusqu'à l'extrémité nord de la maison 15G. Dans ce cas, le mur **F 051**, orienté nord-sud, mesure 29,44 m de long, et matérialise actuellement la limite parcellaire orientale des maisons 15C et 15G. La description qui suit est basée sur son observation à partir de la courrette intérieure de la maison 15E. À cet endroit, il est conservé sur une hauteur de 2,61 m. La partie inférieure du mur, sur 1,93 m de haut, présente une épaisseur de 45 cm, ensuite s'opère un retrait de 21 cm dans le parement ouest. Ce retrait ne se retrouve pas dans la portion du mur, situé plus au sud, dans le jardin de la maison 15E.

Le soubassement en pierres blanches, est visible sur 25 cm de haut, et se compose de deux assises. Les pierres sont très altérées mais, par endroits, on peut encore observer des traces de taille droites et obliques. Dans le sondage situé dans la courrette, une tuile en terre cuite est posée entre les deux assises (fig. 16). Au-dessus du soubassement la maçonnerie se compose de briques de gros calibre (**US 316**). La partie supérieure du mur étant toujours recouverte de ciment, il n'est pas certain que la totalité de l'élévation soit contemporaine. Quatorze assises de briques ont été dégagées, composées principalement de briques de gros calibre de réemplois. Il y a peu de vraies boutisses, il s'agit en réalité de fragments de panneresses. Cependant, il y a une volonté de créer un rythme, alternant fausses boutisses et panneresses fragmentaires. Le calibre exact des briques est dès lors difficile à déterminer (26 x 11,5 x 6 cm). Les joints sont extrêmement érodés. Le mortier, simple, est de teinte beige-jaune contenant des petits nodules calcaires.

16 Détail du mur **F 051**, parement ouest, photo : V. Moulaert. © BUP-DMS

17 Façade orientale du mur **F 051**, photo : V. Moulaert. © BUP-DMS



Interprétation

Si le mur observé dans le jardin, dans la maison et dans la cour n'est bien qu'un seul et même mur, alors il s'agit de l'élément le plus ancien de la ferme conservé en élévation. Un mur antérieur au bâtiment III, et réutilisé par celui-ci, par après. Dans ce cas-là, le mur **F 051** (fig. 17) correspond soit à un mur de clôture, soit à un mur gouttereau, vestige d'un ancien bâtiment antérieur et plus long, que le bâtiment III. Il se peut également que le mur observé dans la courrette et dans la maison soit constitutif du bâtiment III, mais pas celui observé dans le jardin. Dans cette hypothèse, la description de ce mur doit être considérée comme celle du mur gouttereau oriental du bâtiment III. Le décapage des murs extérieurs de la maison 15E devrait fournir les éclaircissements nécessaires. Si le mur est contemporain du bâtiment III, il est probable que la jonction entre les murs **F 033** et **F 051** présente une chaîne d'angle en pierres blanches taillées comme c'est le cas pour la façade ouest du bâtiment III. Le retrait présent au niveau de la cour-

rette découle sans doute du dérasement du mur d'origine (45 cm d'épaisseur) et d'une rehausse, plus tardive, par-dessus de 24 cm de large. La partie haute étant totalement cimentée, ceci n'a pas pu être vérifié.

Dans le reste du rapport, le mur **F 051** est mentionné comme « mur de clôture », car c'est la fonction qu'il remplit, en partie, actuellement.



Bâtiment II

Ce bâtiment n'a pas été étudié dans son ensemble, faute d'accès à la maison 15B. Dans la maison 15C (partie ouest), les murs intérieurs du rez-de-chaussée étaient décapés au début du chantier, et ont donc pu être relevés. La charpente a également pu être étudiée. À l'extérieur, seul le mur gouttereau sud, **F 007**, était en partie décapé et a donc été relevé.

La classification chronologique suivante est basée sur l'observation partielle des vestiges construits. Il est important de noter que de nombreuses inconnues subsistent. Ceci reste donc une hypothèse quant à l'évolution du bâtiment II.

Phase I - État d'origine - Bâtiment agricole, type étable

Description

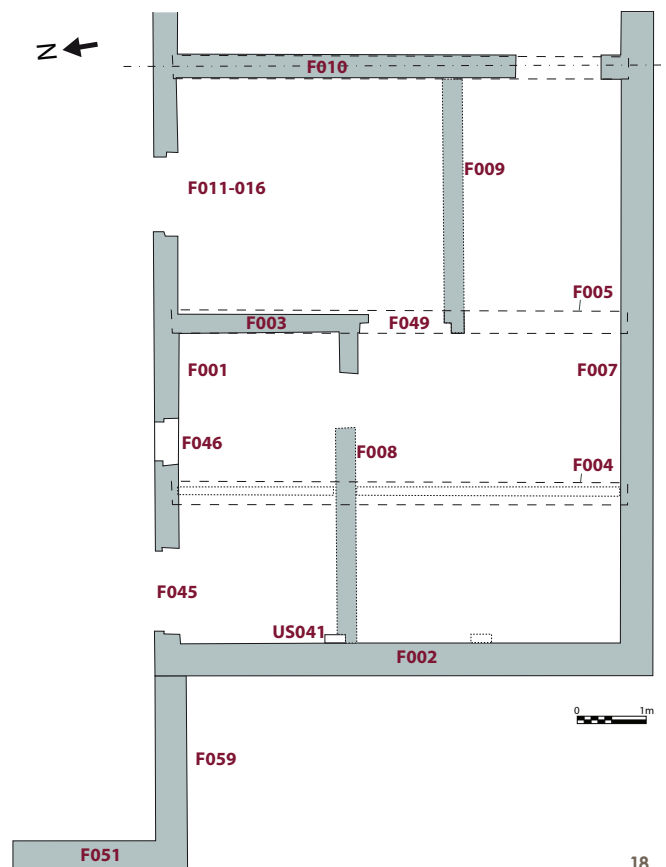
Le bâtiment mesure actuellement 16 m de long (probablement plus à l'origine) et 7,14 m de large hors tout. Le toit est en bâtière, l'inclinaison des versants avoisine les 52°. Les murs gouttereaux (**F 001** et **F 007**) sont orientés est-ouest, et mesurent 4,1 m de haut, sablière comprise. Ils se prolongent au-delà du plancher du premier étage, formant ainsi un comble à surcroît. Seules les deux premières travées occidentales du bâtiment ont pu être observées.

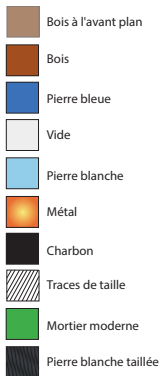
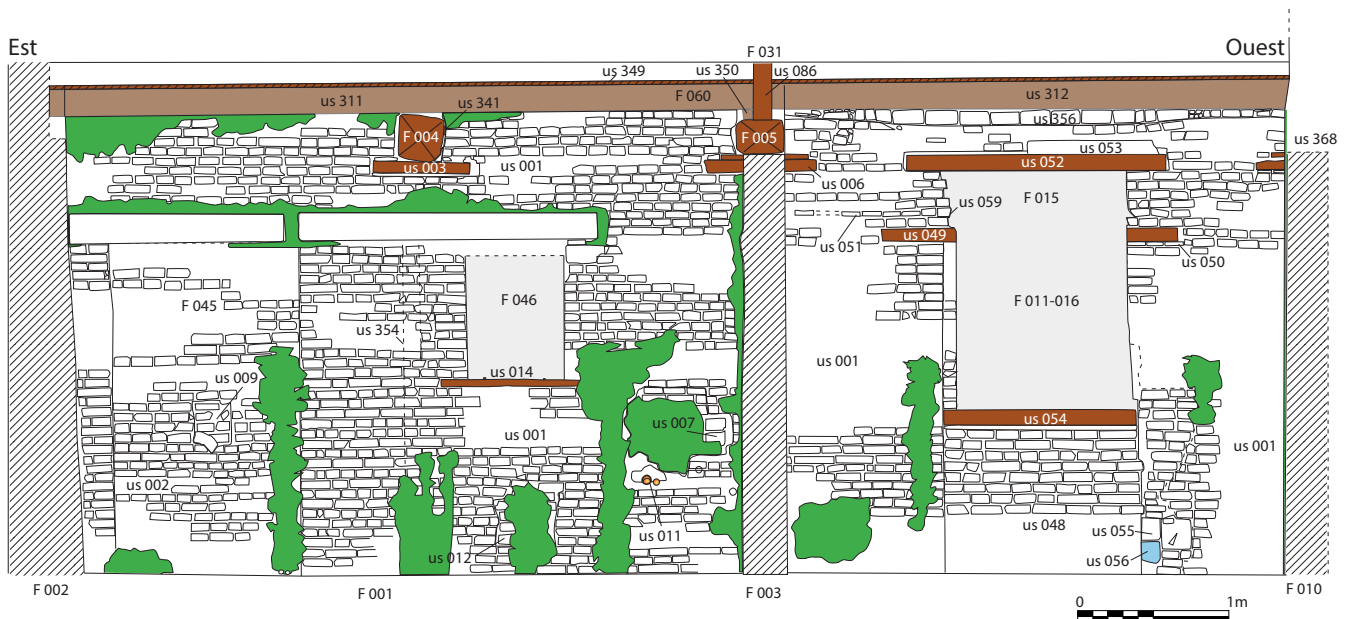
Le mur gouttereau situé au nord, **F 001**, (fig. 18-19) mesure 40 cm de large au niveau du rez-de-chaussée, et 27 cm au niveau des combles. Le parement intérieur (**US 001**) ne présente pas l'alternance d'assises boudoirs/panneresses que l'on rencontre en parement extérieur. La majorité des briques, de gros calibre, sont fragmentaires (27 x 13 x 5,5 cm), surtout en parement intérieur (75%), ce qui explique l'absence de rythme. Le mortier est simple et de couleur beige. Les joints font entre 0,5 à 2 cm d'épaisseur et sont tirés au fer, à l'extérieur uniquement.

Le second mur gouttereau (**F 007**) situé au sud, présente les mêmes caractéristiques. L'assise supérieure de sa fondation du mur a été observée à l'extérieur du bâtiment (**US 082**), elle est formée de moellons de pierres blanches ébauchés (fig. 20). La fondation s'inscrit dans le même nu que l'élévation en briques (**US 062**). Le mur pignon (**F 002**) et les murs gouttereaux (**F 001** et **F 007**) sont harpés par deux chaînes d'angle en besace. Celle située à l'angle sud-ouest (**US 081**) (fig. 20 et 22) n'a été dégagée que sur une petite surface du mur **F 007**. Les pierres blanches taillées, sont de calibre variable. Il y a des traces de taille manuelle légèrement obliques sur les pierres. La chaîne d'angle située dans l'angle nord-ouest du bâtiment (**US 344**) est typologiquement semblable à l'**US 081**, mais semble limitée à la partie située au-dessus de l'accrochage d'un mur perpendiculaire (**F 059**).

À l'origine, trois murs divisaient l'espace intérieur (fig. 18). Un seul est conservé, le mur **F 003** (fig. 23 et 31). Parallèle au mur pignon **F 002**, il se situe à 4,4 m à l'est de celui-ci. Il ne semble harpé que ponctuellement dans le mur gouttereau **F 001**, mais les briques et le mortier utilisés semblent similaires (**US 025**). Aucun de ses parements ne présente de rythme dans les assises, indice potentiel indiquant que celui-ci était destiné à être enduit. Le mur mesure 2,67 m de long et la tête du mur, côté sud, sert de piédroit nord à la porte **F 049**. Petite particularité, cette élévation ne s'élève que jusqu'à 2,2 m de haut, et est surmontée

18 Plan masse du bâtiment II, maison 15C, dessin : S. Loicq et V. Moulaert. © BUP-DMS















19

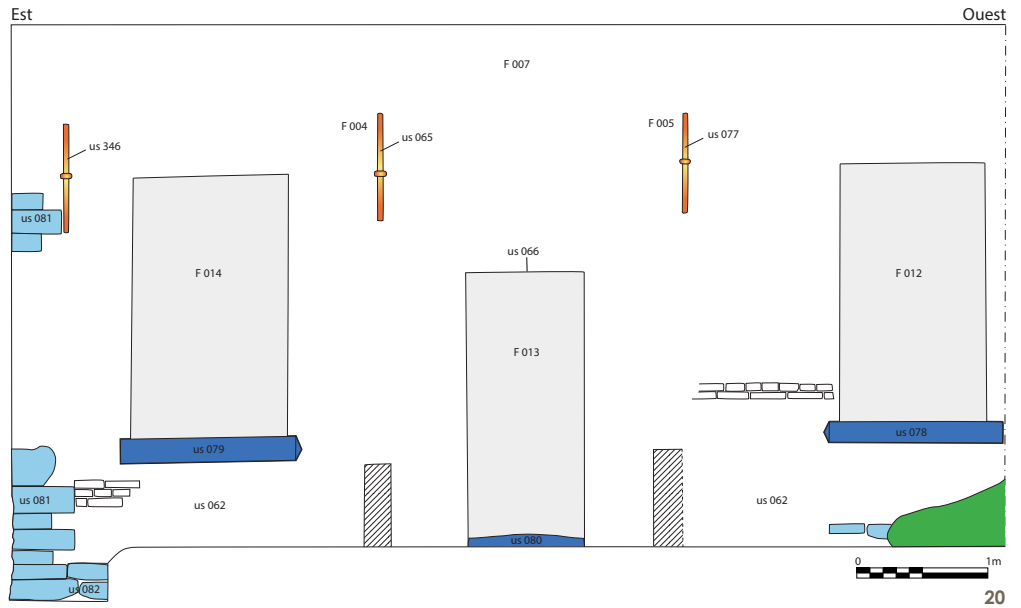
de deux petites pièces en bois de faible hauteur (**US 026** et **027**), probablement d'anciennes sablières basses (fig. 31). Le reste de l'élévation, situé entre ces sablières et la poutre **F 005**, devait être en matériaux légers (lattis + torchis ?). Ce mur n'est donc pas à l'origine un mur de refend, mais de cloison. Les deux autres murs de division sont perpendiculaires au mur **F 003** qui vient d'être décrit. Le mur **F 009**, très récemment démoli, n'est conservé qu'en tant que piédroit sud de la porte **F 049**. Une feuillure est aménagée dans la tête de mur ouest, afin de servir de batée pour la porte **F 049** (fig. 30). D'après le propriétaire actuel, avant travaux, le mur **F 009** se prolongeait sans interruption jusqu'au mur **F 010**. Les briques (**US 313**) sont identiques à celle du mur **F 003** décrit ci-dessus. Le dernier mur de division interne, **F 008**, est orienté est-ouest ; il relie le mur **F 003** et le mur pignon **F 002**, et se situe à 2,34 m du mur gouttereau **F 001**. Il mesure 20 cm de large et est conservé sur 68 cm de long. Il ne s'élève que jusqu'à 2,2 m de haut et est surmonté d'une planche, visible dans le parement sud. Une baie était aménagée du côté est (dixit M. Follet, le propriétaire). Ce mur n'est pas harpé avec le mur pignon **F 002** et ne semble pas totalement agrippé au mur **F 003**. Un dernier mur intérieur doit être évoqué. Il s'agit du mur aujourd'hui mitoyen entre les maisons 15B et 15C (**F 010**). Il n'a pas pu être étudié, car déjà entièrement plafonné. On sait du moins, par M. Follet, qu'une porte murée se trouve dans la partie sud du mur, permettant une communication entre les deux « maisons ».

Le système de poutraison, dans les deux premières travées, comprend trois poutres, orientées nord-sud (fig. 18). Les poutres occidentales **F 004** et **F 005**, sont encore visibles. Une troisième poutre se devine sous le nouveau plafonnage, au-dessus du mur mitoyen délimitant la seconde travée, **F 010**. Les bois (**US 368**) contenus dans le nu du mur **F 001** et soutenant l'about de cette poutre sont d'ailleurs, visibles (fig. 19).

La poutre **F 005** est située à la limite entre la première et la deuxième travée, au-dessus du mur **F 003**. La poutre **F 004** se situe à 1,9 m à l'ouest, au milieu de la première travée (fig. 19 et 25). Les abouts des poutres s'insèrent dans les murs gouttereaux **F 001** et **F 007**. Chacune des extrémités repose sur un bois, équarri, inséré dans les murs (**US 67** ; **US 063** ; **US 006** ; **US 003** ; **US 368**). Ces bois mesurent entre 54 et 64 cm de long et 8 cm de haut. Les briques des murs gouttereaux (**US 001** ; **US 062**) ont été maçonnées autour des poutres, ce qui atteste de leur contemporanéité. La poutre **F 004** n'a, actuellement du moins, plus aucun rôle de soutien, les solives du plancher actuel ne reposant même pas dessus. Elle sert par contre de tirant entre les ancrés **US 341** et **US 065**, situées sur les murs gouttereaux. La poutre **F 005** est présente à l'extrémité sud, sur la face est, une marque d'assemblage de charpentier, taillée au ciseau (III), qui se retrouve sur les différents éléments sud de la ferme **F 031**, située au-dessus. Cette poutre soutient les solives du plancher actuel mais sert également d'entrait de jambe de force pour la ferme **F 031**, et de tirant pour l'ancre **US 077** (fig. 31). Les ancrés sont toutes de même type (fig. 20). Elles se composent d'une tige métallique verticale de 71 cm de long aux extrémités biseautées. L'ancre qui devait se situer sur le mur **F 001** à l'extrémité de la poutre **F 005**, a disparu. Le dernier élément faisant partie de l'élévation d'origine, est un corbeau (**US 041**) en pierre blanche,

19 Bâtiment II, mur gouttereau nord **F 001**, face sud (parement intérieur), dessin : S. Loicq et V. Moulaert. © BUP-DMS

-  Bois à l'avant plan
-  Bois
-  Pierre bleue
-  Vide
-  Pierre blanche
-  Métal
-  Charbon
-  Traces de taille
-  Mortier moderne
-  Pierre blanche taillée



20



21



22



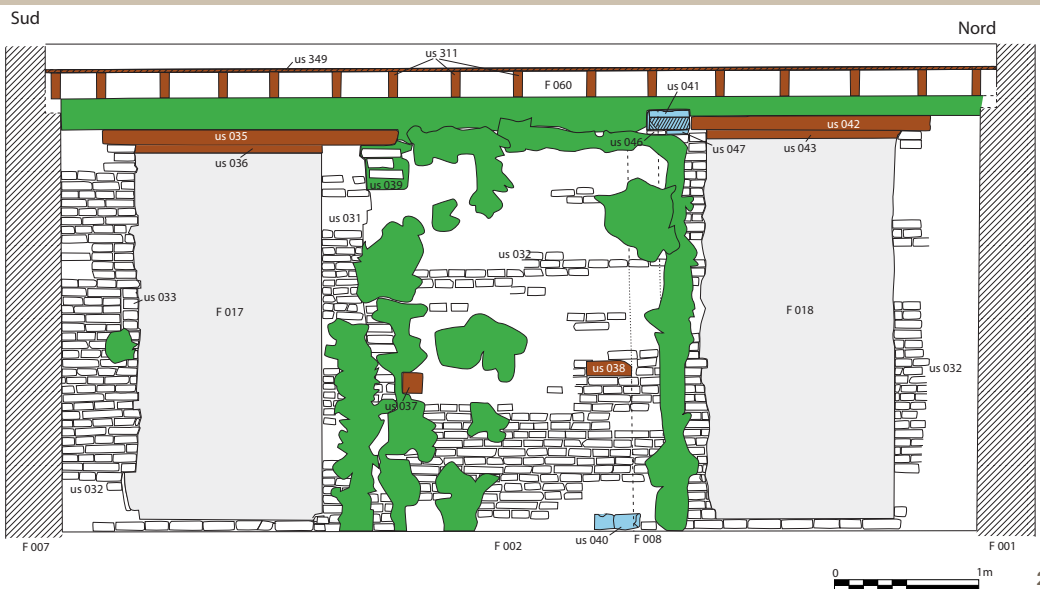
23

20 Bâtiment II, mur gouttereau sud **F 007**, face sud parement extérieur, dessin : S. Loicq et V. Moulaert.
© BUP-DMS

22 Détail du mur gouttereau **F 007** et de la chaîne d'angle **US 081**. En arrière-plan, le mur **F 059**, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

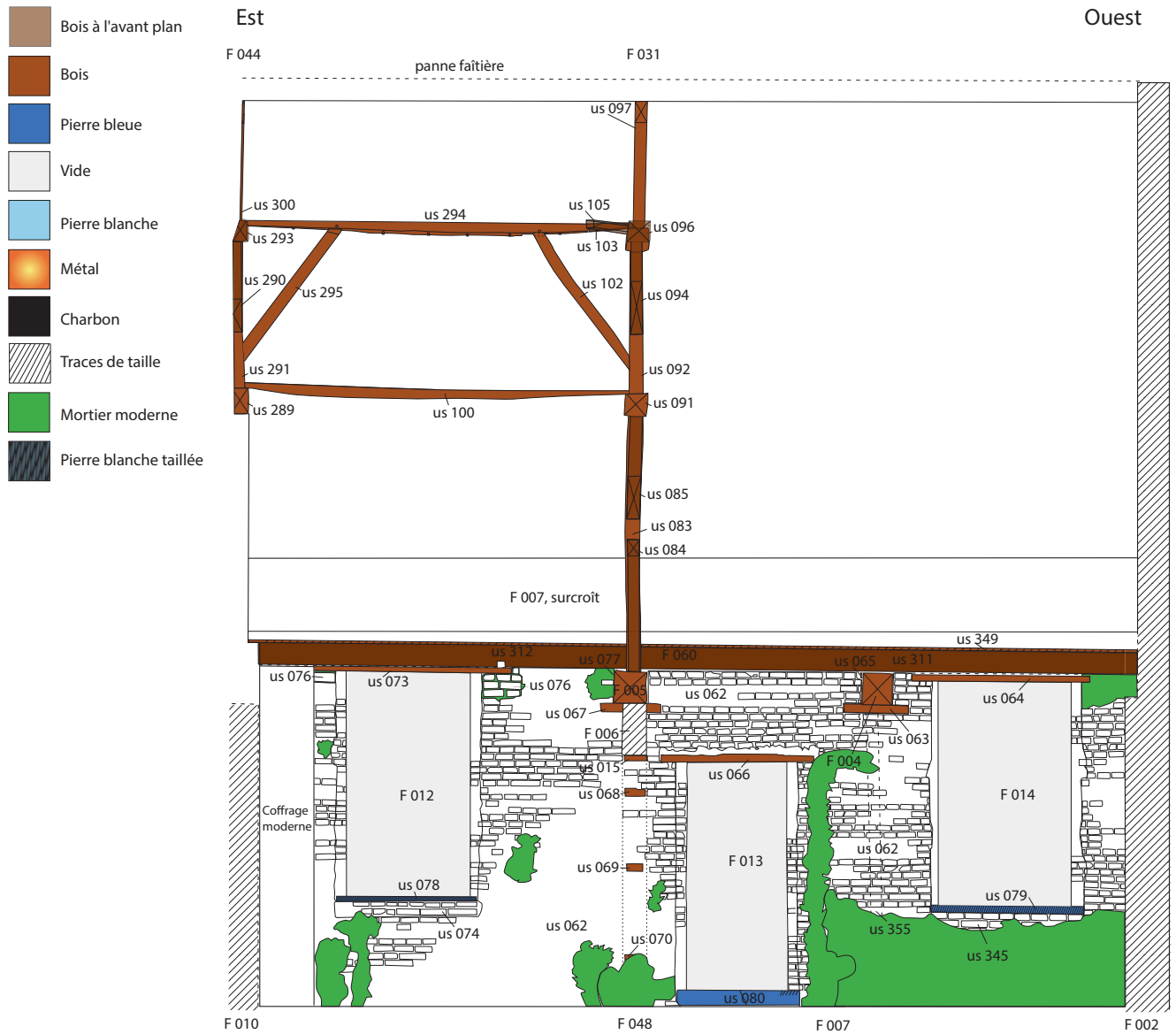
21 Façade Nord (**F 001**), photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

23 Mur **F 003**, parement occidental, le mur perpendiculaire **F 008** et la poutre **F 005**, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS



24 Bâtiment II, mur pignon nord **F 002**, face est, parement intérieur, dessin : S. Loicq et V. Moulaert.
© BUP-DMS

24



25



26



27



28



29

25 Bâtiment II, mur gouttereau sud F 007, face nord parement intérieur, dessin : S. Loicq et V. Moulaert.
© BUP-DMS

26 Ensemble du corbeau US 041, de la poutre F 004 et dans le fond la poutre F 005, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

27 Détail du corbeau US 041, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

28 Mur F 001, la porte F 045 et la fenêtre F 046, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

29 Détail de l'ancien arc de décharge US 328 et du linteau US 049 de la porte F 011-016, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

situé dans le mur **F 001** (fig. 24 et 27). Il présente un type à moulures plates dont la partie inférieure est chanfreinée. Des traces de taille obliques sont visibles sur le chanfrein. L'assise située sous le corbeau est composée d'une pierre blanche plate (**US 047**) et d'une tomette (**US 046**). Le corbeau semble avoir été posé à sec sur ces deux éléments.

Les baies d'origine sont situées uniquement dans le mur gouttereau **F 001**, donnant vers la cour de la ferme. Soit les autres murs externes de la ferme, **F 007** et **F 002**, étaient aveugles, ce qui est d'usage dans les fermes en carré, soit les baies actuelles en ont agrandi d'autres, plus anciennes. Dans la première travée du mur **F 001** (fig. 19), se trouve donc une porte d'1,25 m de large et de 2,25 m de haut (**F 045**) et une petite fenêtre (**F 046**), de 75 cm de large sur 85 cm de haut. En ce qui concerne la porte, un arc de décharge a été observé par M. Follet au-dessus de celle-ci, avant d'être démolie pour placer un linteau moderne. La petite fenêtre, **F 046**, a également été perturbée par la pose du linteau moderne. Une planche en bois (90,5 x 7 x 4,5 cm) sert d'appuis à la fenêtre (**US 014**). Le linteau d'origine n'est plus présent. Dans la seconde travée, une porte donnant sur la cour de la ferme est aménagée (**F 011-016**). Elle mesure 1,3 m de large et 2,25 m de haut. Son linteau en bois (**US 049**) a été recoupé lors de l'aménagement d'une fenêtre (**F 015**) (fig. 24). Du côté est, le linteau a été posé sur une arrase composée de 3 tomettes (**US 050**) (12/13 x 2,5 cm). Dans le parement extérieur, deux briques de l'arc de décharge (**US 328**) ont échappé à la destruction (fig. 29).

Ces briques de gros calibre sont posées sur chant, présentant leur bout en parement.

En ce qui concerne la circulation interne au sein du bâtiment II, une porte d'origine a été observée dans le mur **F 003** et **F 006**, entre les deux travées (fig. 31). Les piédroits de cette porte (**F 049**) sont formés par la tête de mur sud de la cloison **F 003** et la tête de mur ouest de la cloison **F 009** (fig. 30). Le linteau (**US 023**) est composé de deux planches, placées l'une derrière l'autre. Celle située à l'ouest présente dans sa longueur, une rainure en creux, probablement une feuillure ou batée, d'1,5 cm de large et 1 cm de profondeur. Une pierre blanche taillée est maçonnerie à 1,15 m de haut dans le piédroit sud (**US 061**) présentant également une batée. Des traces de taille droite sont visibles au niveau du parement ouest ainsi qu'une trace d'usure, sans doute due au loquet. C'est probablement dans cette pierre que se trouve le trou permettant de fermer la porte. Le vantail s'ouvrirait donc vers l'ouest. Malheureusement la batée a été comblée par le nouveau propriétaire, avant le début du chantier. Une petite niche a également été aménagée dès l'origine (**US 034**). Celle-ci a été fortement recoupée par l'aménagement d'une porte fenêtre plus récente (**US 044**), ses dimensions exactes restent donc inconnues.

En ce qui concerne la charpente, les deux fermes : **F 044** et **F 031**, et les pannes situées entre celles-ci sont contemporaines de la construction (fig. 25 et 32). On se trouve en présence d'une charpente à fermes et pannes, dans un comble à surcroît. Les fermes sont constituées de jambes de forces soutenant un système d'entrait et d'arbalétriers, surmonté d'une fermette. Au niveau de la fermette, un poinçon soutient la panne faitière. Des jambettes sont adjointes aux jambes de force. Des aisseliers soutiennent l'entrait et l'entrait de la fermette. La ferme **F 031** porte la marque d'assemblage III, sur sa face est et d'après le propriétaire, la ferme **F 044** porte la marque II.

Un seul blochet (**US 089**) lie encore les jambes de force et les jambettes, à la sablière des murs gouttereaux **F 001** et **F 007**. Les arbalétriers (**US 093 - US 092**) qui servent à soutenir la fermette (**US 096**) sont liés à l'entrait, par tenon et mortaise.



30 La porte **F 049**, face ouest, photo : V. Moulart.
© BUP-DMS

- 5: GENICOT, 1989, p. 159.
 6: GENICOT, 1989, p. 181.
 7: HOFFSUMMER, 2002, p. 151.
 8: GENICOT, 1989, p. 127.

Interprétation

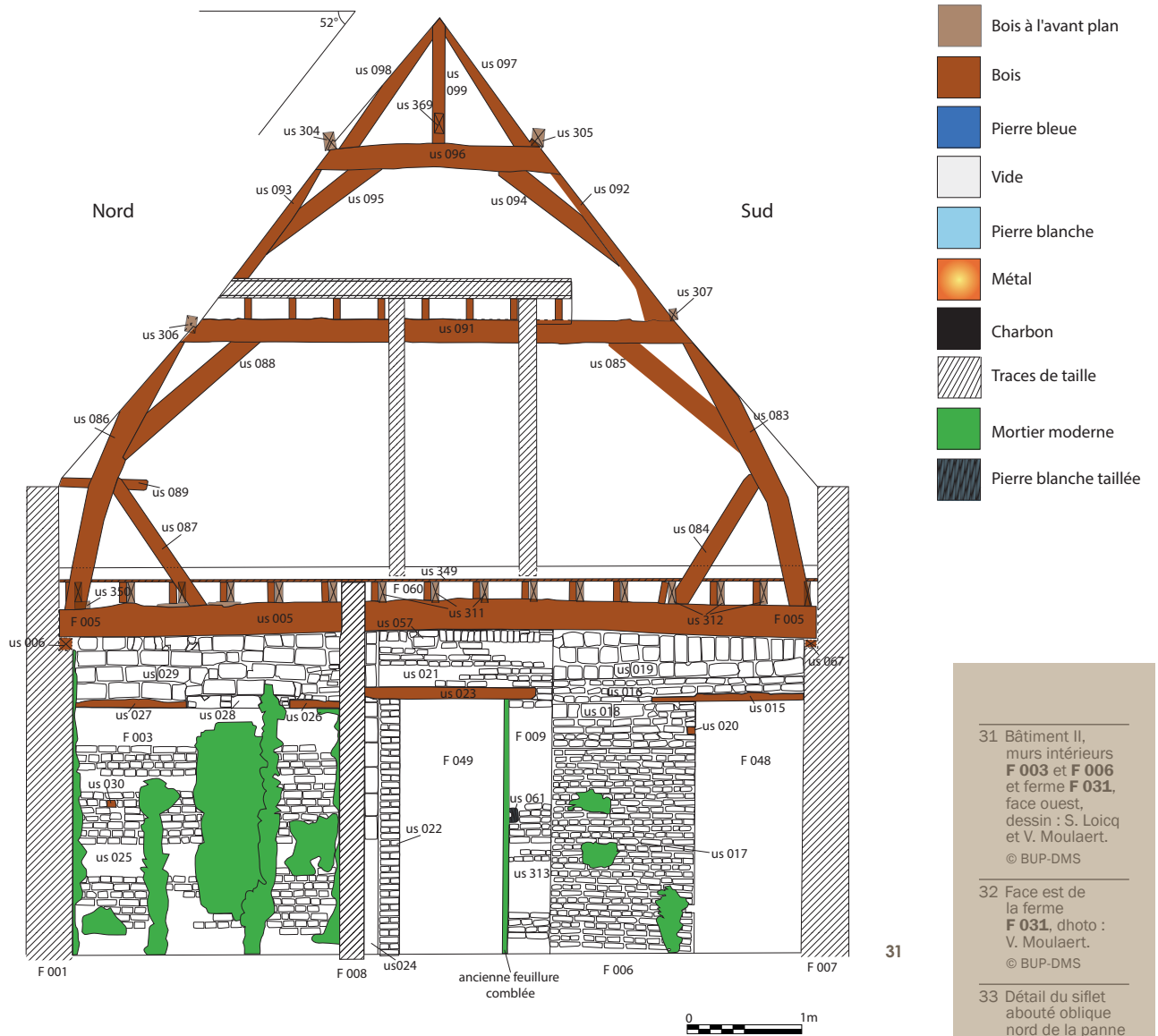
Aucune baie d'origine n'a été retrouvée dans les murs du bâtiment II, formant l'extérieur du quadrilatère, **F 002** et **F 007**. Il y a deux explications. Soit des fenêtres existaient à l'emplacement des baies actuelles, mais elles ont été agrandies ; soit ces murs étaient aveugles. La deuxième possibilité est la plus probable. Les fermes clôturées, ou en carré, s'organisent autour d'une cour centrale, et il est typique que les murs externes, soient aveugles, réminiscence d'un réflexe défensif. D'autres portes donnant sur la cour ont sans doute été transformées en fenêtres dans la maison 15B. Le décapage de la totalité de la façade permettra de les identifier.

À l'intérieur, les divisions internes délimitent des espaces assez exigus, longs et étroits. Les murs sont composites : briques sur 2,2 m de haut et le reste en matériaux légers (lattis + torchis ?). Ce type d'espace réduit ne sied guère à un logis. Ce bâtiment semble donc être un bâtiment annexe de la ferme, dont la fonction reste à déterminer. Pour éclairer les granges et les étables dépourvues d'âtre et de la lumière du foyer, il était d'usage de se déplacer avec une lanterne portable, que l'on déposait dans des petites niches aménagées dans les parois⁵. C'est peut-être là, la fonction de cette niche trouvée dans le mur **F 002**. Nous proposons donc comme fonction initiale celle de bâtiment agricole de type étable, le rôle de grange correspondant bien mieux aux proportions du bâtiment III, décrit dans le chapitre suivant.

À l'exception du plancher et des pannes, situées entre la ferme **F 031** et le mur pignon **F 002**, les éléments en bois sont vraisemblablement ceux d'origine, à quelques pièces près. La poutre **F 004**, qui n'a plus de fonction actuellement, a sans doute servi de support aux solives du premier plancher, et le corbeau (**US 041**) situé dans le mur **F 002** a pu servir de soutien à une poutre de rive, sur laquelle venaient se poser les autres extrémités des solives. Il est intéressant de noter que le nouveau propriétaire, M. Follet, a observé, en faisant les travaux de rénovation, un négatif d'arrachement de la même taille que le corbeau **US 041**, et au même niveau que celui-ci, à mi-distance entre lui et le mur **F 007**. Il y avait donc sans-doute deux corbeaux soutenant une poutre de rive. À savoir, dans les étables, la couverture est la plupart du temps formée de perches recouvertes par un lit de paille de seigle, mêlé parfois à de l'argile⁶. Il n'est donc pas certain qu'on ait eu, à l'origine, un plancher composé de solives et de planches équarries. Toutefois, le fait que le comble soit de surcroît, laisse toutefois supposer que l'on voulait s'y déplacer aisément, ce qui sous-entend un plancher de bonne qualité, mais le surcroît permet également un espace de stockage plus ouvert et plus haut, fonction qui s'accorde sans problème d'un plancher plus sommaire. Il est intéressant de noter que jusqu'à présent (la façade n'étant pas entièrement décapée) aucune trace de baie ou lucarne, apportant de lumière aux combles n'a été trouvée.

En ce qui concerne la charpente, elle est à peu près homogène. Il faudrait avoir accès à la face supérieure de la poutre **F 004** pour savoir si une troisième ferme reposait dessus à l'origine, ou si des pannes couvraient tout l'espace de la première travée. La largeur des deux travées actuelles étant identique, il semble plus probable qu'il n'y ait pas eu de troisième ferme.

Quelques indices peuvent aider à situer l'époque de la construction. L'inclinaison des versants à 52° peut être révélatrice d'une époque. À partir du XII^e siècle la pente des versants va se relever progressivement jusqu'au XVII^e siècle où la tendance sera inversée, probablement à cause de la pénurie de bois qui suit le XVI^e siècle⁷. Dès l'ors l'inclinaison des versants tend à s'abaisser au fil des ans, de 50° à 54° au XVII^e siècle, elle sera en général de 49° à 45° au milieu du XVIII^e siècle et atteindra les 40° voire 35° au cours du XIX^e siècle⁸. On sait par ailleurs que les charpentes à fermes et pannes n'apparaissent qu'à partir du XV^e siècle (HOFFSUMMER, 2002, p. 226). D'autre part, on observe ici, l'utilisation de bois court, nécessitant la mise en place d'une fermette au-dessus des arbalétriers. Il pourrait sagir là, des signes d'un problème d'approvisionnement en bois de grande taille. Comme évoqué plus haut, on sait qu'une sévère crise du bois va changer les habitudes de construction après le XVI^e siècle. La taille du bois quant à elle, raffiné et bien coupé, est plus typique du XVIII^e siècle. Une analyse dendrochronologie pourra, espérons-le, apporter à l'avenir une datation absolue quant à l'époque de construction de la charpente et du bâtiment.



31 Bâtiment II, murs intérieurs F 003 et F 006 et ferme F 031, face ouest, dessin : S. Loicq et V. Moulaert. © BUP-DMS

32 Face est de la ferme F 031, photo : V. Moulaert. © BUP-DMS

33 Détail du siflet abouté oblique nord de la panne US 104 et US 301, photo : V. Moulaert. © BUP-DMS



En ce qui concerne la datation relative du bâtiment II, le seul lien étudié entre lui et les autres structures de la ferme de Scheut se situe à la jonction entre l'angle nord-ouest du bâtiment et le mur perpendiculaire, **F 059**. La chaîne d'angle en pierres (**US 344**) qui est construite uniquement entre la corniche et le sommet du mur **F 059**, dans la partie visible de l'extérieur donc, induit que ce mur est soit antérieur soit contemporain du bâtiment II.

Phase II - Aménagements ultérieurs - Habitation

Description

Les principaux réaménagements consistent en l'ouverture de nombreuses baies dans les murs de façade **F 002** et **F 007**, tandis qu'au contraire, les portes **F 045** et **F 011-016** situées dans le mur côté cour, sont condamnées. Un sol construit est probablement posé durant cette phase. Au début des travaux entrepris par M. Follet, un sol fait de tomettes carrées a été ôté, il peut s'agir de ce sol.

Dans le mur gouttereau, côté cour, **F 001**, la porte **F 045** est murée (**US 002**) par des briques fragmentaires. La deuxième porte (**F 011-016**) (fig. 34) est transformée en fenêtre (**F 015**). Une allège (**US 048**) est construite sur 96 cm de haut par rapport à la dalle en béton (*alt.* 44,23 m). La plupart des briques utilisées sont fragmentaires, le mortier est simple et de couleur beige. Un bois bien équarri (1,26 x 10,5 cm) sert d'appui (**US 054**). Le linteau (**US 049**) de l'ancienne porte **F 011-016** est coupé (**US 059**) afin de créer une baie plus haute. L'embrasure de la fenêtre réutilise en partie celle de la porte, par contre au-dessus du linteau un percement est effectué au sein de l'élévation **US 001**. Un nouveau linteau en bois (**US 052**) est donc posé, 50 cm plus haut que l'ancien linteau **US 049**. Deux, trois briques liées à l'installation de ce nouveau linteau, semblent être de fabrication industrielle (**US 060**).

Deux fenêtres (**F 012**, **014**) et une porte (**F 013**) sont percées dans le mur **F 007**. La fenêtre **F 014** est située à l'ouest, à 30 cm du mur **F 002**. À l'extérieur, la baie mesure 2 m de haut et 1,2 m de large. Elle est surmontée d'un linteau en bois (**US 064**). L'appui de fenêtre (**US 079**) est une pierre bleue taillée mécaniquement de réemploi (1,33 x 25 x 17,5 cm). L'extrémité est se termine en pointe de diamant ce qui ajoute 2 cm à la longueur totale. Le creusement de la baie (**US 071**) est comblé dans le bas par une maçonnerie (**US 345**) occultant la face interne de l'appui de fenêtre extérieur (**US 079**). Les joints de lit sont très épais (2 cm) ce qui



34 La porte **F 011-016** transformée en fenêtre (**F 015**), photo : V. Moulaert. © BUP-DMS

35 La fenêtre **F 012**, photo : V. Moulaert. © BUP-DMS

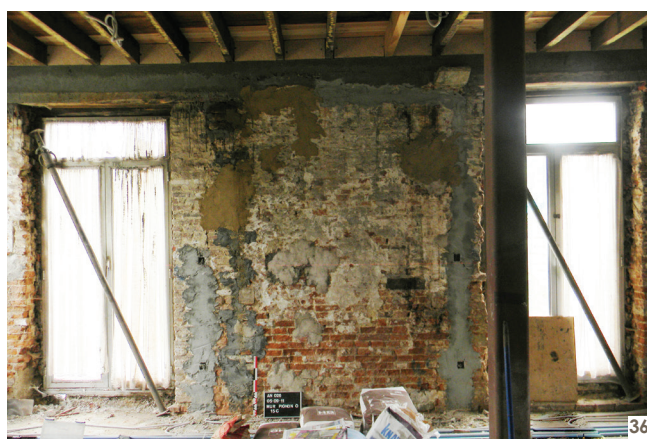
différencie cette US du reste de l'élévation (**US 062**) du mur **F 007**. Le mortier est simple, de teinte beige clair. La seconde fenêtre, **F 012**, est située à l'est, à environ 70 cm du mur **F 010**. À l'extérieur, la fenêtre mesure 1,12 m de large et 2 m de haut. Le linteau **US 073** est en bois et est en partie caché à l'est par de nouvelles cloisons. L'appui de fenêtre (**US 078**) est une pierre bleue taillée mécaniquement (fig. 35). L'extrémité ouest se termine en pointe de diamant sur 3 cm. Le creusement de la baie (**US 072**) est comblé dans le bas par deux assises de briques (**US 074**). Les joints de lit sont très épais, 2 à 3 cm pour le joint de lit et 6 cm pour les joints montants entre la maçonnerie et le creusement. Les joints sont beurrés.

À 2,96 m du mur **F 002**, une nouvelle porte (**F 013**) est percée dans le mur gouttereau sud (**F 007**) elle mesure 92 cm de large et 2,8 m de haut à partir du seuil **US 080**. Ce seuil, est en pierre bleue (1,12 x 30 x >13 cm), présente des traces de taille droite visibles sur le parement extérieur.

Deux fenêtres sont percées dans le mur pignon **F002**. Actuellement il s'agit de portes-fenêtres (fig. 36), mais sur la photo de 1930 (fig. 12), on voit le mur pignon percé de deux fenêtres et non de portes-fenêtres. Ne sachant pas la hauteur des allèges, ni si la largeur de l'embrasure a été modifiée, ces fenêtres ne peuvent être décrites. On peut supposer que les linteaux toujours *in-situ* sont ceux de ces premières fenêtres. Celui situé au sud, côté intérieur, (**US 035**) se trouve à 29 cm du mur **F 007**. Le linteau intérieur de la deuxième fenêtre, **US 042**, est positionné à 36 cm du mur **F 001**. À l'étage, une grande porte-fenêtre de 1,6 m de large x 2,8 m de haut, **F 050**, est ouverte au centre du pignon.

À l'intérieur, un nouveau mur, **F 006**, est construit dans le prolongement du mur **F 003** (fig. 31). À l'extrémité sud de ce nouveau mur, une porte est aménagée (**F 048**) (fig. 37). Son linteau (**US 015**) est ancré au sud dans le mur de façade **F 007** et repose, au nord, sur la maçonnerie **US 016** du nouveau mur. Des blochets de piédroit (**US 020, 068, 069, 070**) sont insérés dans les murs **F 007** et **F 006**. L'élévation de ce mur semble avoir été pensée dans un souci d'économie de matériaux. Les 32 premières assises de briques (18 x 8,5 x 4,5 cm) (**US 017**), présentent un parement classique, qui alternent des assises de boutisses et de paneresses. Le mortier utilisé est blanc et les joints, de 1,5 à 2 cm, sont pleins. La suite de l'élévation du mur (**US 016**) se fait avec des briques de gros calibre, fragmentaires posées à plat, qui donnent une impression de rythme dans les assises, bien que très peu de paneresses soient complètes. À l'origine il s'agit de briques mesurant 27 x 13 x 5,5 cm. Au milieu de celles-ci, trois briques sont posées sur chant, leur face en parement (**US 018**). La dernière US (**US 019**) composant le mur **F 006** est un assemblage de briques et demi-briques posées sur leur chant, qui comblent l'espace jusqu'au bas de la poutre **F 005**. Toutes les US composant le mur **F 006** sont liées avec un mortier semblable et semblent contemporaines.

Au-dessus du mur **F 003** et **F 006**, les hypothétiques élévations légères en torchis, posées sur lattis, sont remplacées par une maçonnerie de briques posées sur chant ou de bout (**US 029**) (fig. 31). Les briques de gros calibre (26,5/27,5 x 13/14 x (?) cm) et le mortier blanc, sont similaires à celui utilisé pour maçonner le mur **F 006**. Une sablière basse semble avoir été enlevée au-



36 Le mur **F 002** et les deux portes-fenêtres, photo : V. Moulart.
© BUP-DMS

37 Le mur **F 006** percé de la porte **F 048**, photo : V. Moulart.
© BUP-DMS



38 Panne reposant sur le second faux-entrait, renforcée par le lien **US 105**. photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

dessus du mur **F 003** et cet espace bouché par deux assises de briques de petit calibre.

C'est peut-être à cette époque que sont posés le nouveau plancher et les nouvelles solives (**US 311, 312**) (fig. 31) ; ces dernières sont formées de bois équarri mécaniquement. Celles du côté ouest (**US 311**) reposent sur le mur pignon **F 002** et sur la poutre **F 005**. Celles du côté est (**US 312**) reposent sur la poutre **F 005** et probablement sur la poutre que l'on devine au-dessus du mur **F 010**. Ces solives sont de section rectangulaire (18 x 6 cm). Elles ne sont pas placées de façon strictement équidistante, cela varie de 36 à 40 cm de distance entre deux solives.

Quelques renforts ont lieux au niveau de la charpente. Du côté nord, un lien **US 303** perpendiculaire à la ferme **F 044**, vient soutenir à l'est la panne en deux tronçons **US 301** et **US 104-302**, et repose sur l'arbalétrier **US 297**. C'est un bois plus ou moins équarri, seules deux arêtes sont vives. Au-dessus il est fixé par emboîtement encastré, la partie inférieure n'est pas visible. Du côté ouest, une mortaise dans la panne **US 301** semble indiquer qu'un lien était également présent. Un dernier renforcement de

ces pannes se situe du côté sud, au niveau de la jonction entre les deux tronçons (**US 294, 103**). Il s'agit de l'**US 105** (fig. 38). C'est un lien travaillant dans un plan quasi horizontal supportant la panne au niveau du sifflet abouté oblique, et se déchargeant sur l'entrait de la fermette (**US 096**). Il est bien équarri, sa section est rectangulaire, il est fixé par tenon et mortaise.

Interprétation

L'aménagement de cet espace en logis revoit complètement l'organisation interne du bâtiment, il trahit aussi une importante transformation dans l'organisation générale de la ferme. Les anciennes portes, donnant vers la cour, sont condamnées et de nombreuses baies sont ouvertes vers l'extérieur de la ferme (ouest et sud). Le bâtiment s'organise à présent autour du nouvel accès privatif : la porte d'entrée **F 013**, située dans le mur **F 007**.

L'emploi de pierres bleues de réemploi taillées mécaniquement, ainsi que la présence de l'une ou l'autre brique industrielle nous situe vraisemblablement dans le ^{XIX}^e siècle.

Phase III - Aménagements post 1930

Les deux portes-fenêtres (fig. 36), **F 017-018**, situées dans le mur pignon **F 002**, ne sont pas encore présentes sur la photo de 1930 (fig. 12), elles sont donc postérieures et figurent sur la photo de 1975 (fig. 13). Le piédroit nord de la baie **F 017** a dû être entièrement remaçoné sur toute la hauteur et sur une largeur de 30 cm (**US 031**). Les briques utilisées pour la réfection sont de réemploi. Certaines, isolées, ont des restes d'enduit de chaux visible sur le pan. La couleur du mortier n'est pas facile à déterminer car il se confond avec les restes de plafonnage de teinte beige grisâtre.

Bâtiment III

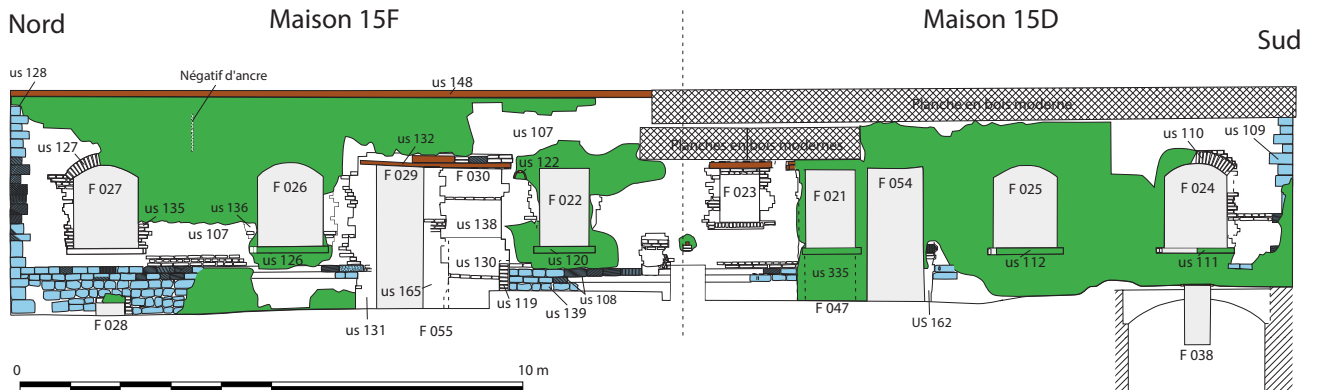
La classification chronologique suivante est basée sur les sources historiques et l'observation des vestiges accessibles lors de l'étude. Il est important de noter que de nombreuses inconnues subsistent, et donc, que l'évolution du bâtiment III proposée reste une hypothèse.

Phase I - État d'origine

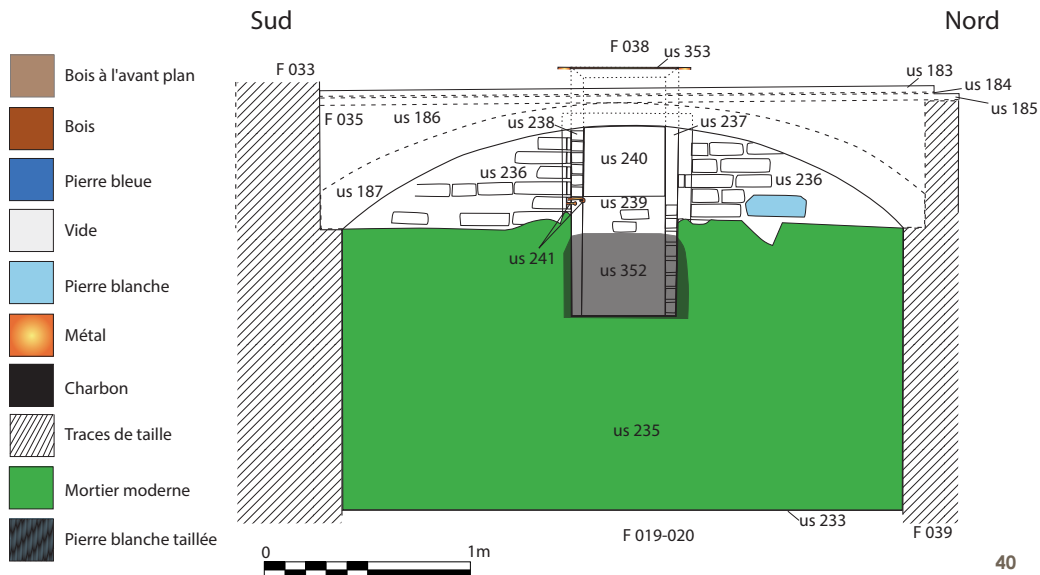
Description

Ce bâtiment, qui n'existe plus en tant que tel, composait l'aile ouest de la ferme en carré. Une partie de son élévation a été réutilisée pour former le bâtiment I. Le bâtiment III est visible sur les différentes cartes et cadastres antérieurs à 1868. Comme vu précédemment dans le chapitre « Informations générales », en 1868 une demande est introduite afin d'effectuer de nombreux travaux, qui changeront radicalement la morphologie de la ferme (fig. 9). On remarque qu'avant cette date, le bâtiment situé au même endroit, mesure un peu plus de deux fois la largeur du bâtiment I actuel, mais présente la même longueur (25,42 x 11,74 m). C'est cet ancien volume qui est repris sous le terme de bâtiment III.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce bâtiment n'a pas réellement disparu. Il a juste été fortement remanié, et il se peut que les quatre murs de façade soient toujours en élévation. Le mur gouttereau ouest (**F 019-020**) sert actuellement de mur gouttereau ouest au bâtiment I (fig. 42 et fig. 52). Le mur gouttereau oriental n'est autre que le mur de clôture **F 051**, présenté précédemment. Les murs pignons sont sans doute



39



39-40 Mur
gouttereau ouest
F 019-020,
resp. face ouest,
externe et cave
mur ouest face
est, interne,
dessins : S. Loicq
et V. Moulaert.
© BUP-DMS

40

ceux-là mêmes qui servent aujourd'hui de murs de croupes au bâtiment I, et de façades aux maisons 15E et 15G. Le décapage des murs est évidemment nécessaire afin de confirmer cette hypothèse.

Le mur gouttereau ouest (**F 019-020**) a une épaisseur de 40 cm (fig. 39). Un ancien soubassement, ou une plinthe (fig. 41), d'un mètre de haut environ, est présent uniquement au niveau du parement extérieur. Il se compose de quatre assises visibles de moellons ébauchés en pierre blanche de calibre variable (**US 139**), surmonté de deux assises réglées, de pierres blanches taillées, à tête rectangulaire (**US 108**). Au même niveau, dans la cave, le parement intérieur se compose, lui, de briques posées à plat et chaulées (fig. 40, **US 236**). Le reste de l'élévation (**US 107**) du mur gouttereau **F 019-020** est maçonné en briques de gros calibre (27,5 x 12,5 x 6/7 cm). Plus de 60 % de ces briques sont fragmentaires, et ne dépassent pas 25 ou 20 cm de long, dans le parement extérieur. Les 47 assises de ce parement extérieur, alternent tout de même une pose en boutisses et en panneresses. Les briques du parement intérieur sont à peu près toutes fragmentaires, ce qui donne une apparence d'appareil entièrement monté en boutisses. De temps en temps, quelques briques d'une même assise sont posées sur chant en boutisses. Ce mur présente à l'extérieur un mélange à 50 % de briques bien cuites (rouges) et moins bien cuites (oranges). Le mortier est de teinte beige contenant de nombreux micro grains de poussière noire, probablement du charbon. Les joints sont beurrés et chanfreinés afin que l'arête inférieure de la brique soit bien recouverte et que l'arête supérieure de la brique de l'assise située en-dessous soit légèrement dégagée. Le mur gouttereau **F 019-020** et les murs, actuellement de croupe, du bâtiment I, sont liés par des chaînes d'angle en besace (**US 109** et **US 128**), formées par des pierres blanches taillées de calibre variable (fig. 39 et 42). Des traces de taille manuelle, légèrement obliques y sont visibles. On ne sait pas à quelle hauteur culminait ce mur avant la création du bâtiment I.

Le parement intérieur de l'actuel mur de croupe, probable ancien mur pignon, **F 033**, situé dans la maison 15D, est le seul autre mur de façade à avoir pu être observé (fig. 43), les autres étant cimentés ou inaccessibles. Dans la partie inférieure de l'élévation (**US 250**), maçonnée en briques de gros calibre (26,5 x 27,5 x 13 x 6 cm), les assises alternent une pose en boutisses et en panneresses. Le mortier utilisé est simple, de teinte beige légèrement jaune par endroits. Une assise de briques posées sur chant, en boutisse, est maçonnée par dessus, sur toute la largeur du mur (**US 251**). Certaines de ces briques ont l'air déformées par une température de cuisson trop élevée. Au-dessus de cette assise, la maçonnerie se compose de briques fragmentaires posées à plat, présentant, à peu près, un rythme boutisses/panneresses (**US 252**).

Interprétation

Les proportions du bâtiment correspondent à celles d'une grange ; il reste à retrouver l'emplacement du ou des portails. La grange peut-être de type « en long », les portails se trouvent alors en vis-à-vis, dans chacun des murs pignons. Si les façades des maisons 15E et 15G correspondent encore aujourd'hui aux murs du bâtiment III, leur décapage pourra confirmer ou infirmer cette supposition. La deuxième possibilité est le type de « grange en large ». Ce type se caractérise par la présence d'un seul portail, ouvert dans un mur gouttereau donnant sur la cour de la ferme, ou de deux portails situés en vis-à-vis, dans les deux murs gouttereaux, ou encore, de deux portails ouverts dans le même mur gouttereau. Aucun portail n'a été repéré dans le mur gouttereau ouest **F 019-020**, il faut donc vérifier cela au niveau du mur de clôture **F 051**, côté cour. Sur le dessin de la ferme de 1760, la grange semble être de type en long, cette hypothèse est donc à privilégier. Si on observe la topographie actuelle du terrain, on remarque un léger dénivelé vers l'ouest. Les niveaux de circulation interne des maisons 15D et 15F, sont liés au terrain situé à l'ouest, à l'extérieur du quadrilatère, qui est en contrebas. À l'origine, l'accès à la grange se faisant vraisemblablement plus en amont par la cour. Il est donc vraisemblable que le niveau de circulation interne, à l'époque du fonctionnement de la grange, ait été plus élevé.

Si le mur de clôture **F 051** est contemporain de la construction de la grange, on peut s'attendre à retrouver, lors du décapage des façades des maisons 15E et 15G, des chaînes d'angle en pierres blanches les reliant aux angles et diverses baies donnant sur la cour.



41



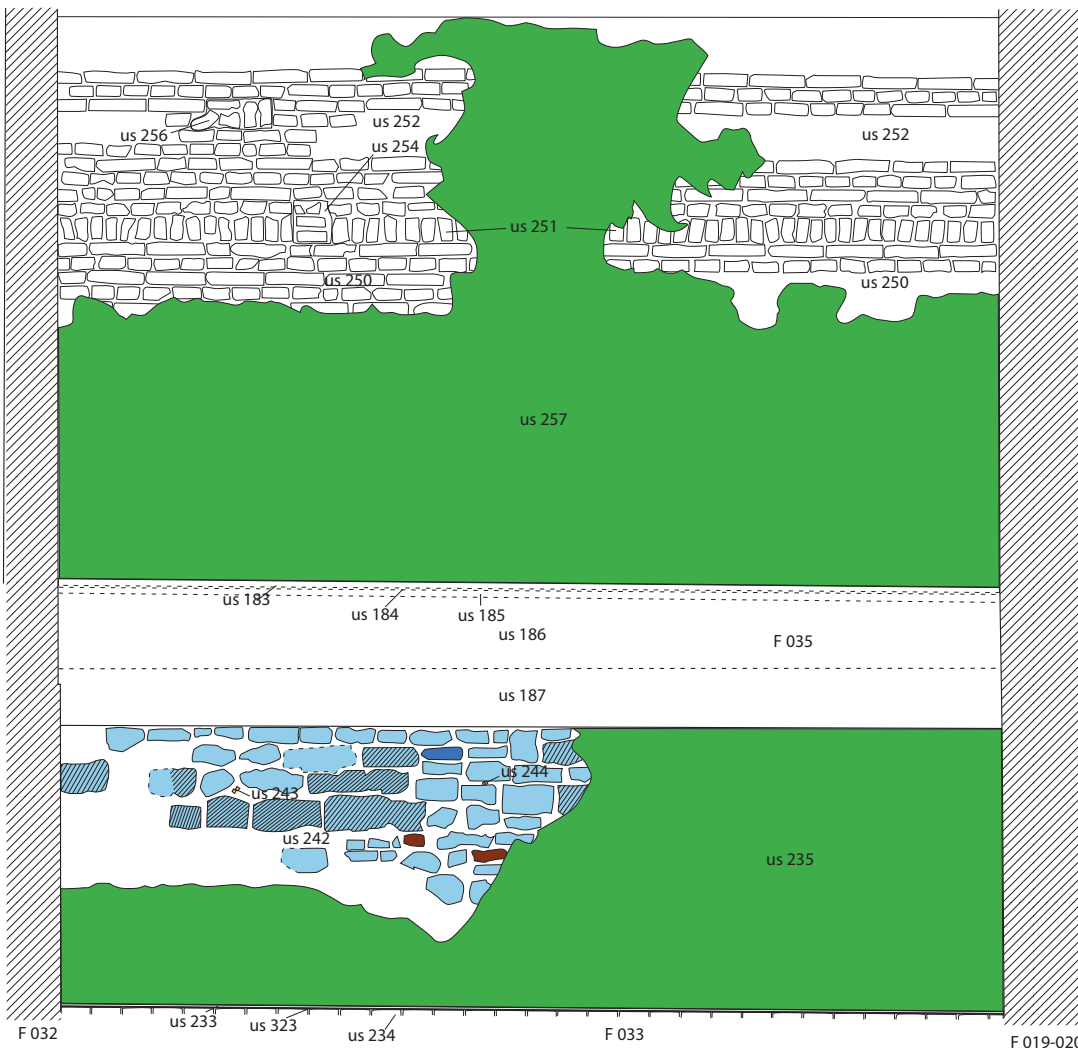
42











41-42 Mur
gouttereau
ouest **F 019-020**, photos :
V. Moolaert.
© BUP-DMS

43 Mur pignon
méridional
F 033, face nord,
interne, dessin :
S. Loicq et
V. Moolaert.
© BUP-DMS

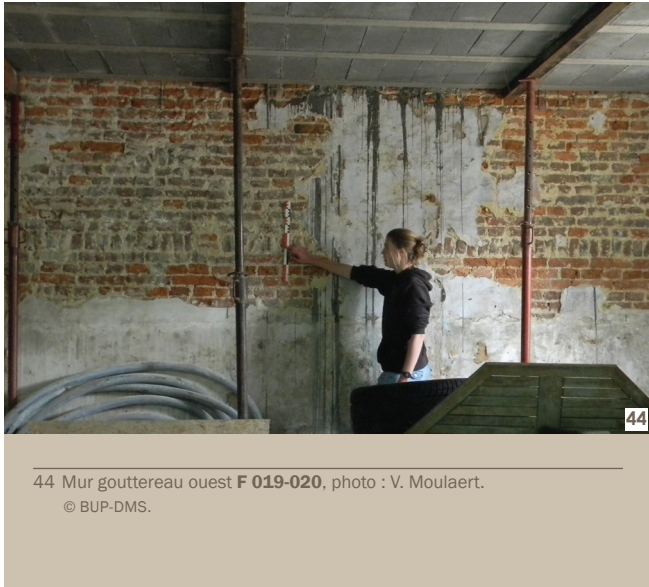
Est

Ouest



-  Bois à l'avant plan
-  Bois
-  Pierre bleue
-  Vide
-  Pierre blanche
-  Métal
-  Charbon
-  Traces de taille
-  Mortier moderne
-  Pierre blanche taillée

43



44 Mur gouttereau ouest **F 019-020**, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS.

Phase II - Étable

Description

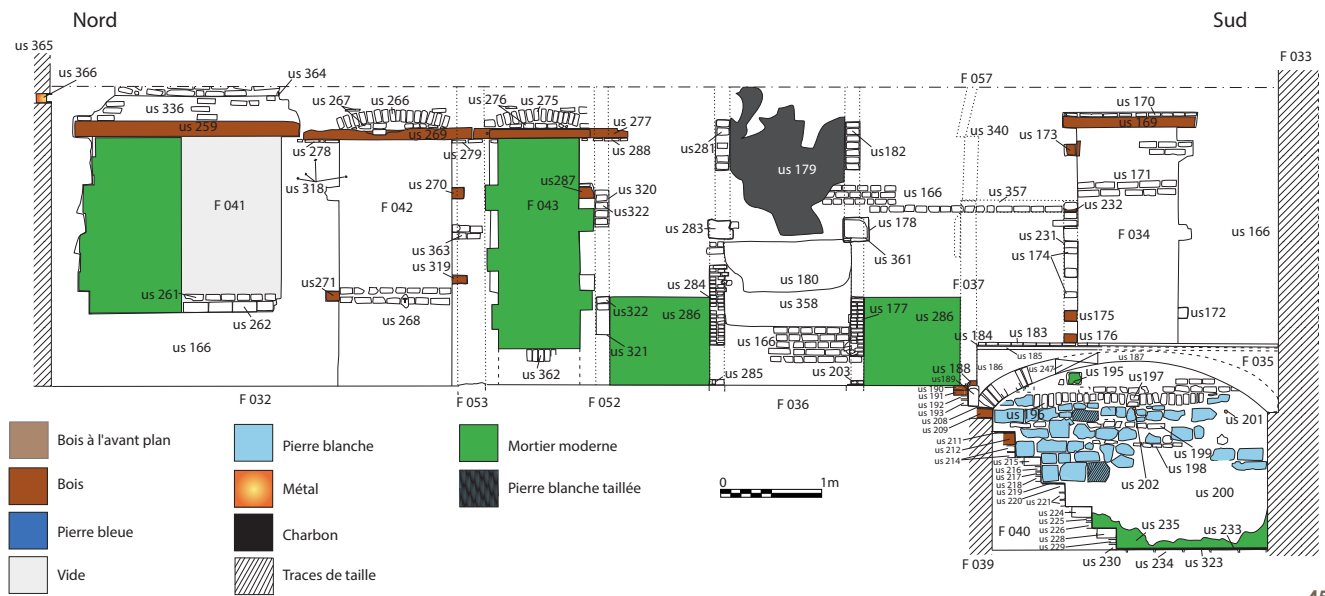
Un mur intérieur, orienté nord-sud (**F 032**), est construit (aujourd'hui mur gouttereau oriental du bâtiment I [fig. 52]), ainsi que le mur interne **F 053**, orienté est-ouest. Des baies jumelées sont percées à travers le mur gouttereau occidental de la grange (**F 019-020**) (fig. 44) et d'autres portes sont aménagées lors de la construction du mur **F 032**.

Le mur **F 032** semble être à l'origine un mur de refend (fig. 45). Ce mur, orienté nord-sud, présente une épaisseur de 27 cm. L'élévation du mur (**US 166**) est maçonnée en briques de gros calibre (25/26 x 11/14 x 5,5/6 cm), 80% de celles-ci sont fragmentaires, ce qui donne une impression d'appareil entièrement en boutisses, aussi bien au niveau du parement intérieur qu'extérieur. L'élévation comporte encore aujourd'hui, au moins 49

assises, liées par un mortier à base de chaux beige. Les joints sont beurrés. Le second mur intérieur (**F 053**), orienté ouest-est, a été élevé à l'intérieur de la maison 15D, entre les deux murs de façade actuels **F 019-020** et **F 032** (fig. 46). Ce mur a été démoli et n'est plus visible qu'en plan et au niveau de l'arrachement, sur toute la hauteur du rez-de-chaussée (sur le trumeau **US 347**) et également au premier étage, dans le mur **F 032** où subsiste deux briques du harpage. Ce mur présente une épaisseur de 26 à 28 cm. Il s'agit du même type de briques que celles du mur **F 032**. Les deux têtes de mur, est et ouest, servent de trumeau pour deux baies jumelées, présentes dans les murs **F 019-020** et **F 032**. Ainsi il sert de piédroit occidental pour les portes **F 047** et **F 054** et de piédroit à oriental pour les portes **F 042** et **F 043**.

On dénombre sept portes ouvertes à cette époque, plus celles non observées, situées dans la maison 15F (fig. 52). Dans la façade ouest, on ouvre deux groupes de baies jumelées, soit quatre portes en tout (fig. 39). Le premier groupe se trouve à 7,26 m de l'extrémité septentrionale de la façade (maison 15F). La porte située au nord (**F 029**) mesure actuellement 93 cm de large et 2,84 m de haut. Elle est séparée de la deuxième porte par un trumeau (**US 165**) maçonné en briques fragmentaires. La plupart des briques sont posées en panneresses. D'après M. Achibane, le nouveau propriétaire, un mur de refend part de ce trumeau jusqu'au mur **F 032**, tout comme le mur **F 053** dans la maison 15D. Le surcroît du mur **F 032** ayant été en partie démoli dans la maison 15F, la vue vers les combles est possible depuis le mur séparant les deux courettes du 15F et 15D. On y voit un mur de refend s'élevant sur toute la hauteur du comble et soutenant la charpente, il s'agit probablement du même mur. Il n'est pas harpé au mur de façade **F 019-020**. La deuxième porte, **F 030**, mesurait environ 1,1 m de large et 2,84 m de haut. Un seul long linteau en bois équarri (**US 132**) couvre, à l'extérieur, les deux portes. Le creusement pour l'aménagement de la baie (**US 151**) est plus haut que le linteau **US 132**. L'espace entre les deux est comblé par un bloc de bois (**US 133**), posé sur le linteau dans l'axe du trumeau (**US 165**) et par des briques et une pierre blanche de réemploi (**US 147**). Au nord, le creusement est également plus large que l'embrasement septentrionale de la baie **F 029**. Le piédroit de la porte a donc été nouvellement maçonné, sur une largeur de 50 cm (**US 131**). Les briques de gros calibre utilisées pour le piédroit sont fragmentaires. La seconde baie jumelée se trouve à 7,5 m de l'extrémité sud de la façade **F 019-020**. La porte **F 047**, située au nord, n'a été mesurée qu'à l'intérieur (1,07 x 2,79 m), l'extérieur étant cimenté. Entre les deux portes se trouve le trumeau (**US 347**), qui correspond à la tête de mur de **F 053**. Le parement extérieur du trumeau est cimenté et, à l'intérieur, on ne peut observer que l'arrachement du mur de refend **F 053**. La seconde porte, **F 054** mesure 1,1 m de large et 2,79 m de haut. Les autres portes se situent toutes dans le mur **F 032**, côté oriental (fig. 45).

En face de la baie jumelée déjà décrite (**F 047** ; **F 054**), se trouve son pendant, une autre baie jumelée qui ne semble avoir subi aucun remaniement, outre d'avoir été murée. Sans surprise, elles sont séparées par un trumeau de 45 cm de large formé par la tête de mur orientale du mur **F 053**. Le trumeau est harpé au reste de l'élévation du mur **F 032**, et est donc repris sous l'**US 166**, déjà décrite. La porte septentrionale (**F 042**)



45

mesure 1,1 m de large et 2,46 m de haut, par rapport au niveau de sol **US 324**. Des tomettes (**US 278, 279, 288**) servent d'arase sous le linteau des deux portes. Le linteau (**US 269**) est un bois équarri de 1,67 m de long sur 10 cm de haut. Une mortaise est visible dans le parement ouest, il s'agit donc vraisemblablement d'un bois de réemploi. Un arc de décharge a été construit au-dessus du linteau (**US 266**). Il s'agit de 16 briques de gros calibre (27 x 13 x 6 cm), posées sur chant, en boutisses, s'étalant sur une largeur de 1,1 m. Les briques sont traversantes. Le mortier utilisé est visuellement proche que celui utilisé pour l'ancien mur de refend **F 032**. Entre l'arc et le linteau, ainsi qu'aux extrémités supérieures de l'arc, des briquillons et des tomettes ont été maçonnés pour niveler et boucher les espaces laissés vacants (**US 267**). Quatre blochets de piédroit servaient à fixer le chambranle, trois sont encore en place : **US 270, 319, 271**, ils traversent le mur et sont visibles dans les deux parements. La seconde porte (**F 043**), plus étroite, mesure 80 cm de large et 2,46 m de haut. Son linteau, **US 277**, est en bois équarri. La partie centrale du linteau (99 x 8,5 cm) observé côté ouest est en ressaut de 1,5 cm. La fonction de ce ressaut n'a pas été déterminée, il peut s'agir d'un bois de réemploi. Un arc de décharge (**US 275**) couvre également cette baie. Moins large que l'autre arc, il se compose de 12 briques, posées sur chant en boutisses. Des briquillons (**US 276**) bouchent l'espace entre le linteau et l'arc, deux tomettes sont maçonnées sur les extrémités supérieures de l'arc afin de créer une arase pour le reste de l'élévation. Seul un blochet de piédroit (10 x 12 cm) subsiste (**US 287**) il est visible dans les deux parements. Ces embrasures n'ont pas de feuillures et devaient être munis de piédroits en bois fixés sur les blochets, indice d'une porte intérieure.

La dernière porte contemporaine de la construction du mur **F 032 (F 034)** se situe à 1 m de l'extrémité sud du mur. On y accède par la pièce située au-dessus de la cave. Elle mesure 1 m de large et 2,13 m de haut. Le linteau (**US 169**) est un bois équarri qui mesure 1,33 m de long x 9 cm de haut. Au-dessus se trouve une assise de tomettes (**US 170**), de 23,5 ou 13 cm de côté x 3 cm de haut, liées par du mortier blanc. Ce mortier s'étend également en triangle aux briques situées au-dessus du linteau, marque d'une probable réfection ultérieure. Il se peut donc que l'assise de tomettes ne soit pas contemporaine de la construction du mur **F 032**. Par contre, les piédroits de la baie semblent d'origine. Au niveau du parement oriental, observé à travers la fenêtre de la maison 15E, on aperçoit les vestiges d'un arc de décharge (6 briques environ), surmonté à l'extrémité par une tomette. La typologie n'est pas sans rappeler les arcs de la baie jumelée **F 042, 043**. La baie a-t-elle été rehaussée ? Cela n'est pas si simple, car le linteau d'origine du parement oriental semble toujours en place. Il pourrait s'agir d'une réfection, localisée uniquement, dans le parement occidental.



45 Mur gouttereau oriental du bâtiment I, refend du bâtiment III, dessin : S. Loicq et V. Moulart.
© BUP-DMS

46 Le mur **F 053**, vue vers l'ouest, photo : V. Moulart.
© BUP-DMS

9: GENICOT, 1989, p. 169

10: GENICOT, 1989, p. 189

11: Seuil surélevé :
Marche entièrement
comprise dans
l'embrasure de la
porte dans PÉROUSE
DE MONTCLOS, 2000,
p. 99.

Interprétation

Plusieurs indices corroborent l'hypothèse selon laquelle le mur **F 032** est bien un ancien mur de refend. En premier lieu, il est moins épais que les murs de façade habituels : 27 cm. Deuxièmement, aucun de ses parements ne présente d'alternance boutisses/panneresses. De plus, l'embrasure des baies ne présente pas de feuillure et, enfin, les blochets de piédroit en bois, traversent tout le mur, et sont visibles dans les deux parements.

Les baies jumelées s'ouvrant sur deux espaces distincts, séparés par un mur de refend, trouvent de nombreux parallèles dans plusieurs fermes brabançonnaises, notamment celles du château d'Orp le Petit⁹, et à Autre-Église¹⁰. Mais dans tous les cas observés, ce type de portes et de séparation interne ne se retrouve que dans les bâtiments de type étable, et plus particulièrement dans les porcheries. Il semble donc qu'une phase d'aménagement de la grange en étable ait existé avant l'aménagement en logis.



Le fait que les piédroits de la porte **F 034**, contemporaine du mur **F 032**, ne soient pas visibles au niveau de la cave qui est surélevée, pose problème. Une des possibilités est que la grange ait été décaissée ultérieurement et que le niveau de sol actuel observé à l'intérieur (*alt.* 42,23 m) ne corresponde plus à celui de la grange. La topographie actuelle du terrain permet d'abonder dans ce sens. Au niveau de la porte **F 043** on trouve, à 40 cm au-dessus du sol actuel, un seuil surélevé¹¹ en briques posées sur chant qui permet d'accéder au niveau de la cour située à l'est. Le niveau de la cour est peut-être une réminiscence de l'ancien niveau de sol de la grange. La partie occidentale de la grange aurait donc été décaissée lors des travaux de 1868.

Phase III - Logis (xix^e siècle)

Sur le document du cadastre de 1868, l'état avant transformation présente le bâtiment III divisé en deux, chaque partie portant un numéro de police. C'est peut-être afin de créer ces lots et d'aménager la grange que quatre fenêtres surmontées d'un arc sont percées dans le mur occidental ?

Description

Quatre fenêtres avec arc sont donc ouvertes aux extrémités du mur de façade occidentale **F 019-020** (fig. 39). Ces nouvelles fenêtres, **F 024**, **025**, **026** et **027**, présentent toute une typologie identique. C'est celle qui a été la plus dégagée qui est décrite ici, à savoir la baie **F 027** (fig. 47). Elle mesure 1,68 m de haut x 1,3 m de large. Le percement est plus large : 1,7 m de large x 2 m de haut. Les piédroits des baies ont donc été remaçonnés. Ces réfections sont à peine perceptibles, car extrêmement soignées (fig. 48). Néanmoins, on note que les joints ne sont pas tirés au fer comme le reste de la façade; que le mortier a une teinte légèrement différente et est plus friable, il ne contient pas d'inclusion de charbon, mais il a, par contre de nombreux petits nodules de calcaire, que les briques montrent par endroits un très léger décalage dans les assises et, et pour finir de nombreuses briques sont cassées de part et d'autre de la couture. Les briques utilisées pour maçonner les piédroits sont posées presque exclusivement en panneresses bien que la plupart ne soient pas entières ((?) / 13,5 / 16 x 5,5 / 6 cm). L'arc de la baie est un arc segmentaire donc les briques de gros calibre (23 / (?) x 6 cm) sont posées sur leur bout, le chant en parement. L'appui de fenêtre (**US 125**) mesure 1,56 m de long x 8,5 cm de haut x 17 cm de profondeur à l'extérieur (jusqu'au châssis). Les briques le composant sont de petit calibre ((?) x 8,5 x 5 cm) et sont posées sur chant, boutisses en parement.



47 Baie **F 027** ouverte dans le gouttereau ouest du bâtiment, photo : V. Moulart.
© BUP-DMS.

48 Détail d'une réfection de piédroit, ici fenêtre **F 026**, photo : V. Moulart.
© BUP-DMS

Interprétation

S'il y a bien eu des habitations dans le bâtiment III, avant les remaniements de 1868, il semble logique que des baies y aient été percées. Les quatre fenêtres surmontées d'un arc ont été très bien intégrées au bâti préexistant, et font preuve d'une belle homogénéité. Il est plus que probable que ce soit ces baies-là qui furent créées en premier et non les autres fenêtres toutes dissemblables les unes des autres. Leur présence aux extrémités du bâtiment, indique que les logis sont limités à ces parties, alors que la zone plus centrale sert sans doute de volume annexe (remise ; petite grange ; étable ?).

Les aménagements intérieurs, encore présents au moment de la documentation, à l'intérieur de la maison 15D, sont décrits dans le chapitre dévolu au bâtiment I. Il est possible que certains d'entre eux soient des vestiges de cette phase-ci, mais étant donné les grands travaux qui sont effectués en 1868, cela paraît peu probable.

Bâtiment I

La classification chronologique suivante est basée sur les sources historiques et l'observation des vestiges accessibles lors de l'étude. Il est important de noter que de nombreuses inconnues subsistent. L'évolution du bâtiment I proposée reste donc qu'une hypothèse.

Phase I - Deux logis en « L » et remises (1868)

Sur le document cadastral de 1868, on peut voir que le bâtiment III est remplacé par un bâtiment plus étroit (bâtiment I) et par les maisons actuelles 15E et 15F, qui sont construites contre le nouveau bâtiment I, sur l'emprise de l'ancien bâtiment III. Ces nouvelles habitations forment deux logis en « L », séparés par un espace non habitable dont la fonction est actuellement indéterminée.

Description

Le bâtiment I est composé d'un toit à deux versants, terminé à ses extrémités par des croupes droites. La couverture est faite de tuiles en terre cuite de teinte rouge. Les murs gouttereaux sont orientés nord-sud et mesurent 25,42 m de long et environ 4,4 m de haut. Les murs de croupe sont orientés est-ouest. Ils culminent à la même hauteur que les murs gouttereaux et mesurent 5,2 m de long. Le bâtiment mesure donc hors-tout 25,42 x 5,2 m (fig. 39).

Il apparaît donc, que le mur gouttereau occidental est en réalité le même que celui du bâtiment III (**F 019-020**) (fig. 52), et que le mur gouttereau oriental actuel est en fait l'ancien mur de refend, **F 032**, de ce même bâtiment. Ils sont donc décrits dans dans le chapitre sur le bâtiment III, ainsi que les murs de croupe. Au-dessus du mur de façade occidentale, **F 019-020**, au niveau de la maison 15F, une partie de la sablière est toujours en place. D'une hauteur de 14 cm, elle est recouverte d'une épaisse couche de peinture ce qui empêche de voir la longueur des tronçons de bois qui la composent.

Seule la maison 15D a pu être étudiée de l'intérieur. Toutefois, le rythme des baies, visibles dans la façade occidentale (**F 019-020**), et les caves situées aux deux extrémités (nord et sud), permet de supposer que les deux volumes fonctionnent en miroir. Pour des raisons de sécurité les combles n'ont pas été documentés. Seules quelques photos ont été prises (fig. 49).

Trois refends soutiennent la charpente. Il s'agit du mur **F 053**, de son pendant situé dans la maison 15F et du mur mitoyen (**US 365**). Cette dernière maçonnerie, repose actuellement sur une poutrelle métallique en « H » (**US 366**) (fig. 45).

49 Niveau du comble du bâtiment I, maison 15F, photo : V. Moulaert. © BUP-DMS



Chacun des logis est pourvu d'une cave avec voûte en berceau, orientée est-ouest. Celle de la maison 15D est située à l'extrémité sud, celle de la maison 15F est située à l'extrémité nord, et n'a été observée qu'à travers le soupirail. La cave de la maison 15D mesure 4,52 m de long x 2,72 m de large et 1,86 m de haut. Elle est située entre les murs **F 019-020**, **032** et **033**. Les murs de caves (**US 242**, **200** et **210**) se composent de moellons équarris et ébauchés ainsi que de quelques pierres de taille (30%), à peu près assisés (fig. 45). On observe également quelques briques éparses de gros calibre (? x 12,5 x 5,5 cm), ainsi que quelques moellons de teinte brun-rouille. Le calibre des pierres varie : 20 x 18 cm ; 26 x 12 cm ; 20 x 20 cm. La voûte est en berceau segmentaire orientée est-ouest (**US 187**). Elle est formée par des briques de gros calibre (26 x 12,5 x 5,5 cm), le chant en parement, à l'exception de neufs assises où c'est le bout qui est en parement. L'accès à la cave se fait grâce à un arc en plein cintre incliné (**US 247**), aménagé perpendiculairement à l'axe de la voûte. Il est situé dans l'angle nord-est. Les briques de l'arc présentent leurs chants en parement et leurs bouts au niveau de l'intrados de l'arc. L'escalier qui mène à la cave (**F 040**) est un degré droit composé de 7 marches (fig. 45 et 50). Les dimensions de celles-ci sont assez régulières, leur hauteur et profondeur avoisine les 26 cm, il n'y a pas de nez de marche.



Les trois premières marches, en partant du haut, sont en partie composées de bois, recouvert de ciment. Il s'agit manifestement de réparations.

Les autres marches se composent de briques de petit calibre posées sur chant et, à l'occasion, de pierres bleues taillées de réemploi.

Les contremarches sont constituées d'assises de briques et de tomettes.

Le sol de la cave a été cimenté (**US 233**). Il recouvre une fine couche de charbon (**US 323**) qui elle-même recouvre un sol en briques de gros calibre (**US 234**) (26,5 x 12,5/13 x (?) cm).

Un soupirail (99 x 64 cm) a été persé dans le mur **F 019/020**, il s'agit du **F 038** (fig. 40). La baie est ébrasée : cet ébrasement s'étend sur 26 cm de profondeur, après cela la largeur de la baie équivaut à 54 cm. Deux feuillures (**US 237**, **US 238**), de 5-6 cm de large, réduisent ensuite quelque peu la largeur de la baie.

Une cage d'escalier menant à la cave a été créée au rez-de-chaussée (fig. 51). De part et d'autre de la première marche se trouvent les restes des deux piédroits en bois, de la porte. À l'est l'**US 188** et à l'ouest l'**US 249**. Ils sont fort dégradés mais devaient avoir une section carrée de 8 x 8 cm à l'origine. Ils ont été renforcés dans le bas par un cimentage. Le piédroit oriental a été, en plus du ciment, renforcé par une brique posée de bout (**US 189**). Le mur cage occidental n'est autre que le mur oriental du bâtiment, **F 032**. Le mur cage septentrional était probablement maçonné en briques, reposant sur un linteau en bois (**US 176**). L'emploi d'un linteau a été nécessaire, car l'ouverture dans la voûte s'avance devant l'accès à la porte **F 034**, le mur cage devait donc obligatoirement être construit plus au nord, et enjamber l'ouverture. Par-dessus, s'élevait donc une cloison **US 174**, dont les points de harpage (**US 231**) sont encore visibles dans le mur **F 032** (fig. 51). Le mur cage occidental n'est plus visible. Le plafond de la cage se trouve à 1,8 m au-dessus du sol **US 324**. Son négatif est visible sur le mur **F 032**.



50 Escalier d'accès à la cave (**F 040**) de la maison 15D, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

51 Le négatif de la cage d'escalier **F 037**, photo : V. Moulaert.
© BUP-DMS

Pour terminer, le faux entresol est séparé de la pièce de vie par une cloison (**F 057**), dont on voit le négatif sur les deux murs gouttereaux.

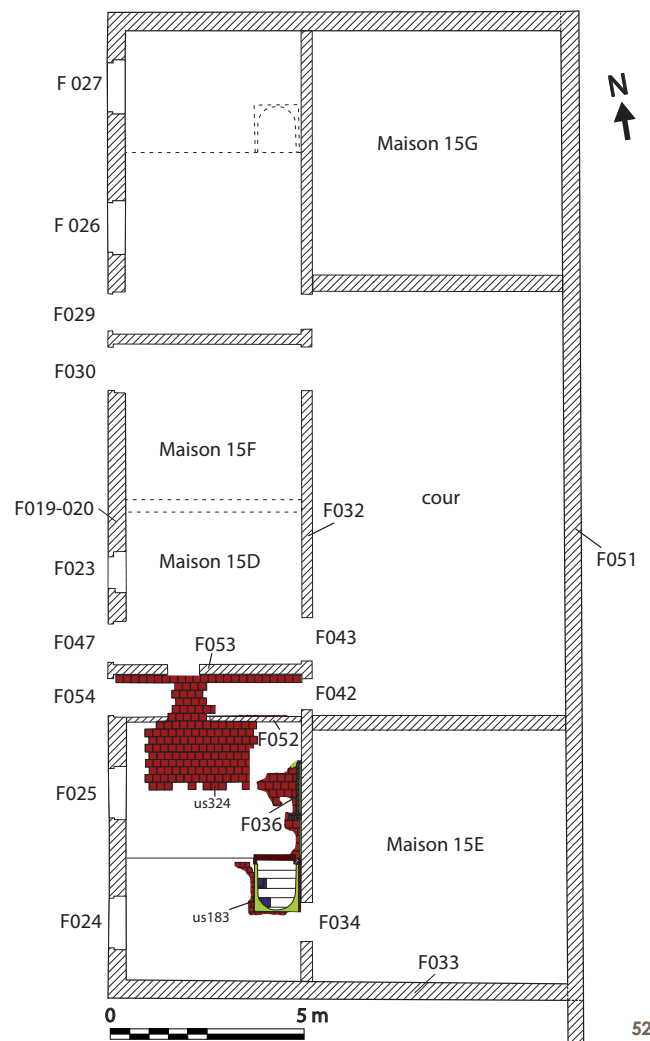
C'est peut-être durant cette même phase d'aménagements, qu'une nouvelle cloison est construite (**F 052**). Lors du chantier, elle n'était plus visible qu'en plan (fig. 52). Elle est orientée est-ouest et est située au sud des portes **F 043** et **054**. Elle mesure 20 cm de large et ne devait pas s'élever au-delà du rez-de-chaussée. Une baie d'1,1 m de large y est aménagée à 1,16 m du mur gouttereau **F 019-020**.

Cette cloison est ponctuellement harpée avec les murs **F 019-020** et **F 032**. Ces liaisons sont clairement postérieures aux deux murs de façade. Voici les détails de ces harpages, situés dans le mur **F 032** (fig. 45) : deux zones ont été repérées : **US 320** et **321**. En ces endroits, des saignées d'environ 40 cm de haut et 15 cm de large et au

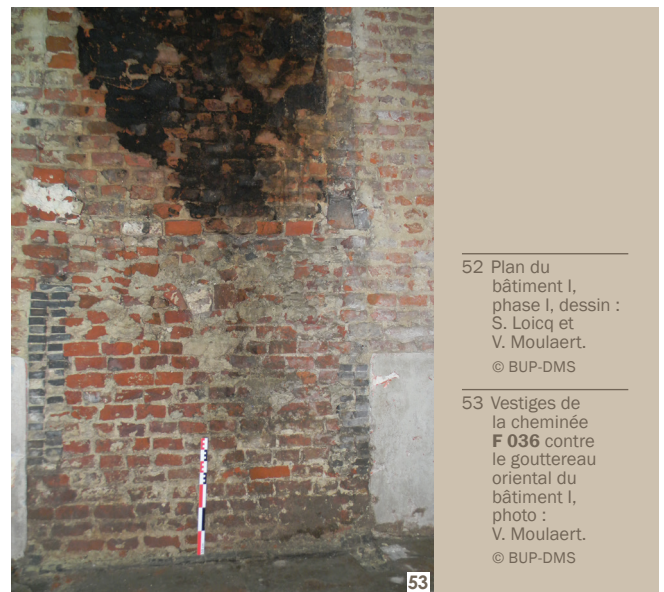
moins 8 cm de profondeur ont été créées dans le mur **F 032**. Les briques utilisées pour l'élévation de la cloison (**US 322**) sont de gros calibre ((?) x 13 x 6,5 cm). Une dernière porte est aménagée, en vis à vis de la porte située dans la cloison **F 052**, au sein du mur de refend **F 053**. Celle-ci, observée en plan, est plus étroite : 80 cm de large.

Une cheminée (**F 036**) de 1 m 50 de large sur 1 m 70 de haut, située à 2,2 m du mur de refend **F 053** et 4,08 m du mur de croupe **F 033** (fig. 45 et 53) a été arrachée. Au sol, on retrouve les fondations des deux piédroits (**US 326** et **327**). Ils étaient harpés au mur **F 032** à mi-hauteur. Ils sont constitués de petites briques réfractaires noires (13 x 6 x 3 cm), liées par un mortier beige clair. L'âtre devait être légèrement surélevé par rapport au sol en tomettes **US 324**, la base probable de l'âtre subsiste sous la forme d'une rangée de briquettes réfractaires saillantes (1,5 cm), située à 12 cm du mur oriental **F 032**, proprement harpée aux piédroits au nord et au sud. À l'aplomb des piédroits se trouve les négatifs des deux consoles de la cheminée (**US 178** et **282**). Le coffre mesure quant à lui 1,51 m de large. Il oblique vers le sud, au niveau des combles, afin de s'élever le long du pignon de la maison 15E. À ce niveau le coffre est cimenté, on ne peut donc pas voir s'il suit toujours sa trajectoire initiale. Si c'est le cas, cela implique que la cheminée date bien des travaux de 1868. Au premier étage, le coffre a également été arraché et seules subsistent les deux zones de harpage dans le mur **F 032** : **US 280** et **181**. Des briques cassées du coffre sont toujours présentes dans ces creusements, elles sont liées par un mortier de couleur blanc cassé.

Le sol en tomettes **US 324** a été brièvement évoqué plus haut (fig. 52). Il semble contemporain de la cave. Ce sol s'étend partout entre le mur de refend **F 053** et la cave. Il est formé de tomettes carrées de 19,5 cm de côté. L'appareil est régulier et les joints ne dépassent guère 0,5 cm de large. Au niveau de l'entresol, au-dessus de la cave, les tomettes (**US 183**) mesurent 12,5 x 12,5 x 2,5 cm et sont posées sur une forme faite de mortier beige de 1 cm d'épaisseur (**US 184**). La fenêtre **F 023** (fig. 54), a peut-être été percée dans le mur de façade occidentale, **F 019-020**, à cette époque, afin d'amener la lumière du jour dans le volume annexe. Sur la photo de 1930 (fig. 12) elle est déjà murée. La fenêtre mesure 79 cm de large et 1,08 m de haut et est surmontée d'un linteau en bois. La réfection de la maçonnerie au niveau des piédroits est bien visible (**US 145** et **146**). Les briques de gros calibre sont posées à plat, 90% d'entre elles sont de teinte orange et fragmentaires. Quelques tuiles, ou tomettes, servent de cale entre le linteau et la maçonnerie antérieure (**US 107**). L'appui de fenêtre, **US 116**, se compose de briques posées sur chant, en boutisses. Il mesure 94 cm de long et 9 cm de haut. Si on suit l'idée de logis en miroir, une fenêtre a sans doute été percée en même temps pour éclairer le volume annexe de la maison 15F. Cette fenêtre a peut-être précédé la fenêtre **F 022** encore visible actuellement (fig. 55).

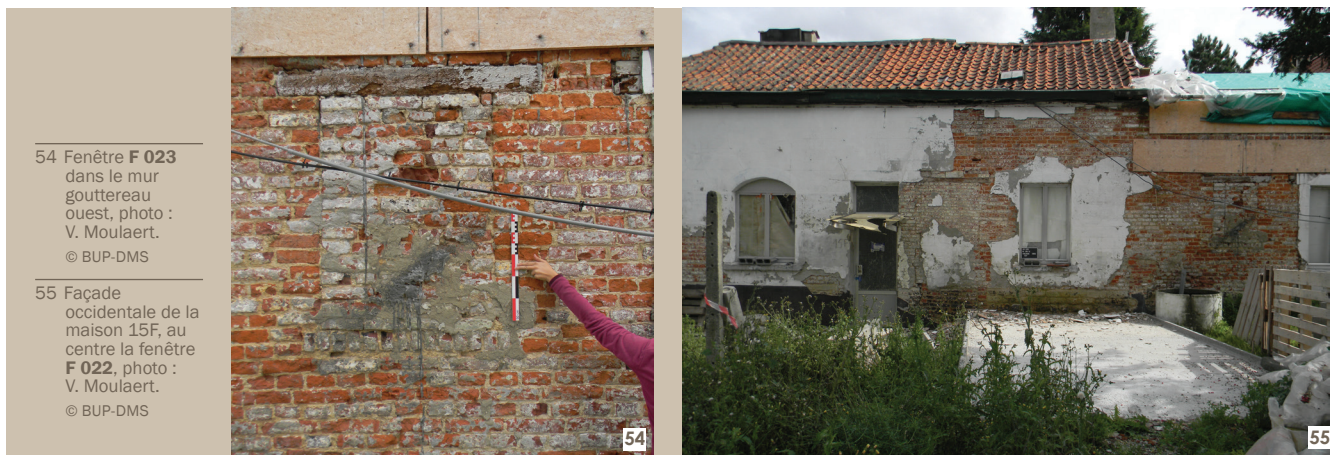


52



52 Plan du bâtiment I, phase I, dessin : S. Loicq et V. Moolaert. © BUP-DMS

53 Vestiges de la cheminée **F 036** contre le gouttereau oriental du bâtiment I, photo : V. Moolaert. © BUP-DMS



54 Fenêtre **F 023** dans le mur gouttereau ouest, photo : V. Moulaert. © BUP-DMS

55 Façade occidentale de la maison 15F, au centre la fenêtre **F 022**, photo : V. Moulaert. © BUP-DMS

Interprétation

On retrouve dans ce nouveau plan deux logis en « L », séparés par une étable, grange ou remise. Dans la maison 15D, la seule étudiée depuis l'intérieur, un hall d'entrée, reliant les baies jumelées **F 054** et **F 043**, dessert les deux parties : logis et espace annexe. Dans ce type de configuration, la pièce située sur la cave sert habituellement de chambre. Dans le cas présent, cette pièce va servir de liaison entre le bâtiment I et la maison 15E. Il est difficile de déterminer si les combles étaient aménagés. En tout cas aucune trace de cage d'escalier menant aux combles, ni aucune baie à ce niveau n'a été observée.

Le sol en tomettes rappelle celui qui a été ôté par M. Follet dans la maison 15C. La grande phase de travaux a donc éventuellement touché le bâtiment 15C.

Phase II - Aménagements (postérieurs à 1868 et antérieurs à 1930 ?)

Description

De nouvelles fenêtres sont percées dans le bâtiment I : la fenêtre **F 022** pour la maison 15F ; les fenêtres **F 021**, **023**, **041** ou **F 056** pour la maison 15D. On comble certaines des baies jumelées, devenues superflues : les portes **F 047** et **F 042** pour la maison 15D et la porte **F 030** pour la maison 15F.

Interprétation

Les habitants de la maison 15F transforment sans doute la remise en surface habitable, en y ajoutant une grande fenêtre (**F 022**) en façade, et en condamnant la porte jumelée qui permettait un accès indépendant à celle-ci. L'époque de ces aménagements est difficile à déterminer. Ils peuvent avoir été menés en même temps que les changements de 1868 ou après, avec un terminus ante quem de 1930 (fig. 12).

Phase III - Aménagements (1934)

Description

Un document cadastral de 1934 (fig. 10) présente une nouvelle division parcellaire : les deux logis et leurs remises sont transformés en quatre maisons indépendantes. Sur la photo datant de 1930 (fig. 12) on remarque que la fenêtre **F 021** (fig. 39) n'est pas encore construite ; à la place se trouve une toute petite fenêtre aménagée à l'intérieur du comblement de la porte **F 047**. Les dimensions de la fenêtre **F 021** seront calquées sur celles de la fenêtre **F 022**, déjà présente. Elle mesure 1,57 m de haut et 1,02 m de large.

Dans le mur de façade oriental, **F 032**, la porte **F 034** est probablement murée (**US 171**), la liaison entre le bâtiment I et la maison 15E n'étant plus souhaitable (fig. 45 et 48). Les briques de gros calibre utilisées pour le bouchon sont fragmentaires. Les joints sont beurrés, le mortier est simple et de teinte beige claire.

Interprétation

Au niveau de la maison 15D on peut se douter que c'est à cette époque, au plus tard, que la partie remise est annexée au logis afin de compenser la perte de surface habitable découlant de la nouvelle division.

Conclusion

La documentation de la ferme de *Scheut* a permis de retrouver en plan et parfois en élévation, une partie de l'état qu'elle présentait en 1760 (fig. 56). La grange y apparaît de type en long, le portail situé à l'extrémité est du mur pignon. L'emplacement et les proportions correspondent parfaitement au bâtiment III (fig. 57), interprété comme étant une grange. Le bâtiment II (fig. 58) y est également visible. Aucune baie, hormis deux petites prises d'air, n'est dessinée au niveau de la façade septentrionale. Ce qui correspond aux observations effectuées sur le terrain, à savoir, l'absence de percement d'origine visibles, dans ce mur. Le bâtiment II y apparaît moins élevé que la grange et que le corps de logis. Le dessin corrobore la théorie selon laquelle ce bâtiment serait à l'origine un bâtiment agricole de type étable. La confrontation du dessin et des données archéologiques montre que ces deux sources coïncident. Dès lors, si on considère ce dessin comme relativement exact, il devrait donc y avoir des baies dans le mur oriental de la grange, donnant sur la cour de la ferme, et deux anciens portails sous le cimentage des façades des maisons 15E et 15G. En ce qui concerne le corps de logis, plus rien ne subsiste de cet état, hormis peut-être le mur reliant la maison 15A et 15H et d'éventuelles caves, si celles-ci ont été réutilisées par le château néoclassique. Le mur occidental du corps de logis a pu être en partie conservé comme mur pignon oriental de la maison 15H. La dernière aile de la ferme, l'aile septentrionale, a totalement disparu en élévation. Sur le dessin de 1760. Il semble qu'il s'agisse d'un volume continu qui donne à la ferme un aspect de plan en ordre serré (carré).

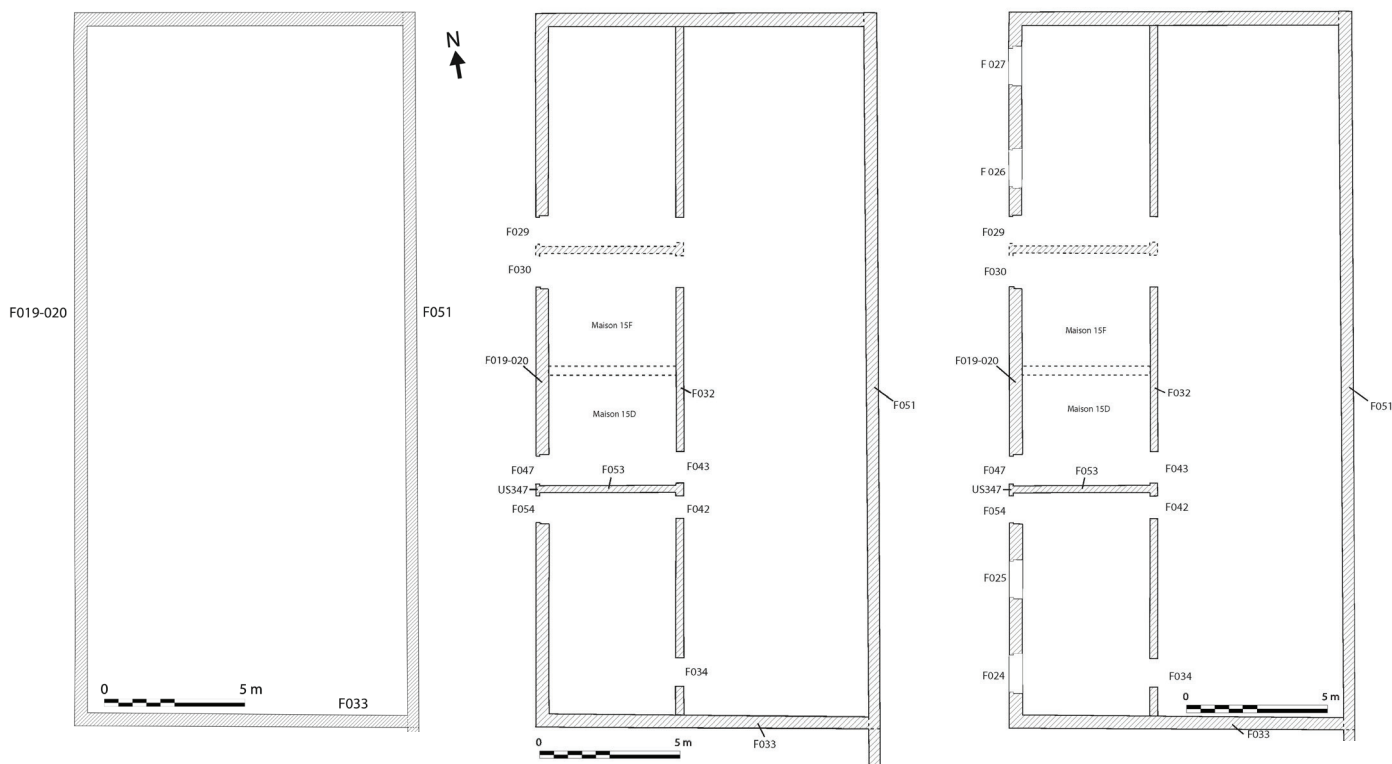
Peu après 1796, la ferme est vendue comme bien national¹². C'est peut-être après ce changement de propriétaire, et avant les grands travaux de 1868, que les premières réaffectations des bâtiments vont avoir lieu. Sur le document cadastral de 1868, on remarque qu'antérieurement à la demande de changement, le bâtiment III a déjà reçu deux numéros de police différents (20d et 20c) et a, semble-t-il, été divisé en deux. Deux habitations ont donc été aménagées dans le volume de la grange, avant l'ouverture des courettes à l'arrière. En 1868, on modifie la grange en créant trois volumes à l'intérieur de son emprise formant un « U » autour d'une cour. Ce plan en « U » comprend deux logis en « L » contigus. Ces bâtiments existent toujours aujourd'hui, ce sont les maisons 15D ; 15E ; 15F et 15G. Au même moment, l'ancien corps de logis est aux deux tiers démoli, afin de créer un château néoclassique dans la partie septentrionale de l'aile. De ce château, qui est partiellement détruit en 1942, il subsiste aujourd'hui le rez-de-chaussée, le premier étage et des caves (selon M. Follet), mais uniquement sur une largeur de 4 m. Un nouveau bâtiment est créé dans la partie orientale de l'aile nord. Ce bâtiment existe toujours aujourd'hui, il s'agit du numéro 15H. Le XIX^e siècle marque donc une véritable mutation. C'est apparemment à cette époque que la ferme perd sa fonction agraire au profit de celle de logement.



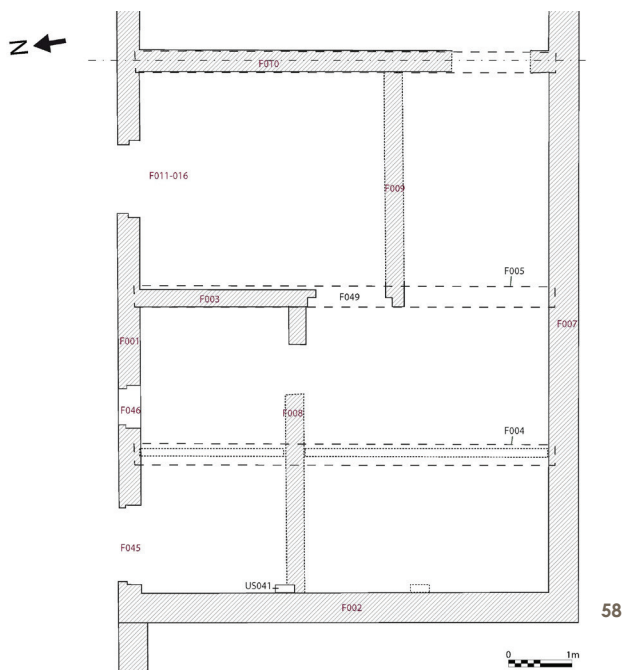
56 Le domaine des Chartreux vers 1760, détail sur la ferme de *Scheut*.

© AGR, CARTES ET PLANS MANUSCRITS, 2014

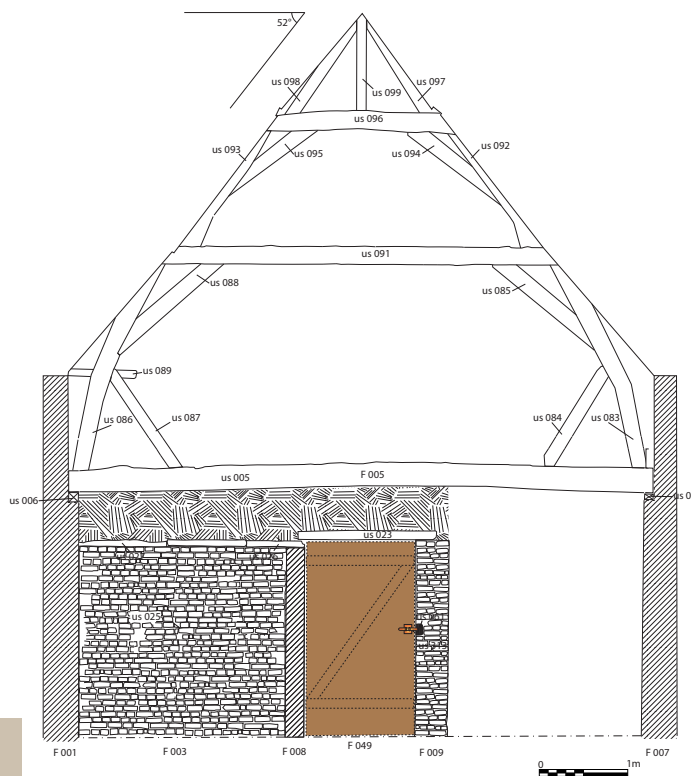
12: Cf. le chapitre « contexte historique ».



57



58



Matériaux périssables

59

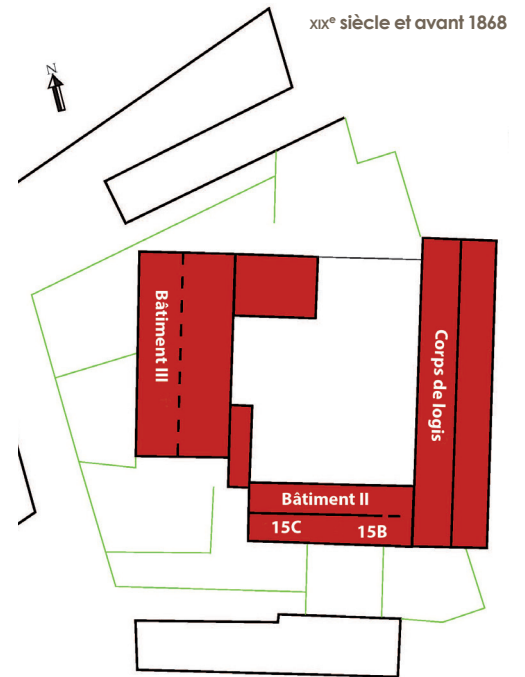
57 Évolution du plan du bâtiment III/I avant sa transformation en 4 unités d'habitation en 1868, dessin : S. Loicq et V. Moolaert.
© BUP-DMS

58 Plan du bâtiment II, dessin : S. Loicq et V. Moolaert.
© BUP-DMS

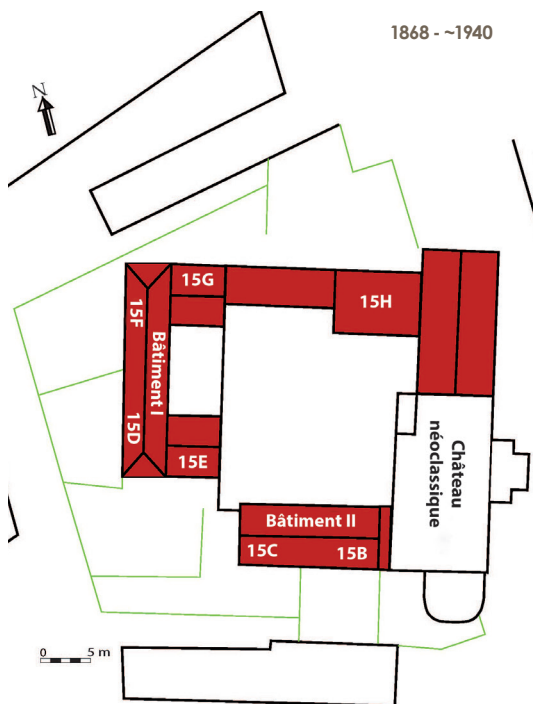
59 Coupe dans le bâtiment II (actuel 15C). Hypothèse de reconstitution du premier état, dessin : S. Loicq et V. Moolaert.
© BUP-DMS

L'évolution des bâtiments de la ferme, de 1735 à nos jours, est bien connue grâce aux cartes, aux documents cadastraux et à la présente documentation. Si désormais on comprend, un peu mieux l'origine des volumes actuels, il reste encore à déterminer l'époque de construction des différents bâtiments, déjà visibles sur le plan de 1735. En ce qui concerne le bâtiment II, autrement dit les « étables », grâce à la conservation en l'état de la charpente d'origine, une analyse dendrochronologique permettrait d'apporter une réponse précise. Le cas de la grange est plus difficile, la charpente ayant disparu. Les sources écrites font état de la construction d'une grange et d'étables sous le priorat de Mathias Tsergoossens (1487-1517), mais s'agit-il des bâtiments toujours en élévation ? Des fouilles du sous sol permettrait certainement d'éclaircir certaines zones d'ombres.

De nombreuses informations, pouvant corroborer ou infirmer ces théories, sont toujours accessibles, cachées derrière l'épais cimentage qui recouvre le reste de la ferme de Scheut. Il serait très intéressant de suivre les différents décapages, qui auront obligatoirement lieu dans les années à venir, car contrairement à ce qu'il apparaît de premier abord, la ferme de Scheut conserve de nombreuses traces de son passé toujours en élévation.



60 Évolution du plan terrier de la ferme de Scheut, dessin : S. Loicq et V. Moulaert. © BUP-DMS



Bibliographie

DANCKAERT L., *Bruxelles. Cinq siècles de cartographie*, Tielt, 1989.

CABUY Y et DEMETER S., *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 8, Anderlecht*, Bruxelles, 1994.

GENICOT L.-F. et alii, *Architecture rurale de Wallonie. Hesbaye Brabançonne et Pays de Hannut*, Liège, 1989.

HOFFSUMMER P. (sous la direction de), *Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Paris, 2002.

JESPERS J.-J., *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 2005.

PEROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Architecture. Méthode et vocabulaire*, 3^e éd., Paris, 2000.

VERNIER L., *Bruxelles. Esquisse historique*, Bruxelles, 1941.

Samenvatting

Het Scheuthof – Zonnebloemstraat 15 Anderlecht

Véronique Moulaert et Sophie Loicq

Ter gelegenheid van onderhoudswerken in verschillende woningen ter hoogte van de Zonnebloemenstraat 15 in Anderlecht, werd een archeologisch onderzoek aangevraagd door het GOB aan de vzw Recherches et Prospections archéologiques en Wallonie. De acht wooneenheden centraal in het bouwblok bevinden zich immers ter hoogte van het vroegere Scheuthof, een 15de-eeuwse boerderij opgericht door de Kartuizermonniken. In september 2011 werd gedurende vier weken onderzoek uit gevoerd op deze site. Drie van de deels onderzochte gebouwen maken deel uit van de vleugels van een vierkantshoeve, meer precies de westelijke vleugel en de zuidvleugel. De andere vleugels werden in het verleden sterk verbouwd en maakten geen deel uit van dit onderzoek. Het onderzoek liet de archeologen toe om de interne evolutie van deze voormalige agrarische gebouwen beter te begrijpen: de westelijke vleugel kon geïdentificeerd worden als graanschuur en de zuidelijke vleugel als stal. Hoewel de exacte datering van hun constructie niet achterhaald kon worden, kon de transformatie uit de 19de eeuw tot wooneenheden wel gedocumenteerd worden.

Annexe

Liste explicative des US pour le site

Numéro US	Localisation	Description
AN026/0001	15 C	Élévation du mur F 001, mur gouttereau côté cour, orienté ONO-ESE. 40 cm de largeur. Parement intérieur ne présente pas d'alternance d'assises boutisses / panneresses. contrairement à l'extérieur. Beaucoup de briques frag. côté intra. Calibre : 26-27 x 12-12,5 x 5-5,5 cm.
AN026/0002	15 C	Comblement de la baie 308 par une maçonnerie faite de briques fragmentaires posées en boutisses et panneresses sans rythme réel dans les assises. Calibre: 10-12 x 19,5-20,5 x 5,5 cm. Mortier beige solide.
AN026/0003	15 C	Bois équarri de 64 x 8 cm (largeur inconnue) compris dans le même nu que le mur 001 (parement intra-muros) sur lequel est posée la poutre 004.
AN026/0004	15 C	Poutre située entre les murs F 001 et F 007, orientée NNE-SSO. Elle devait servir à soutenir un ancien plancher car les solives actuelles (311) ne semblent pas reposer dessus. Section 28 x 30 cm.
AN026/0005	15 C	Poutre // à poutre 004. H = 23 à 30 cm ; l. : 30 cm, L visible : 6,28 m. Extrémité SSO, côté ESE se trouve une marque d'assemblage de charpentier taillée au ciseau (III), qui se retrouve sur les différents éléments de la ferme F 044 au SSO. Entraît des jambes-de-force.
AN026/0006	15 C	Deux bois équarris superposés, compris dans le même plan que le mur 001 (parement intra-muros) sur lequel est posée la poutre 005. Mesures côté ONO : Bois inf : 8 x 24 cm. Bois sup : 4 x 14 cm.
AN026/0007	15 C	Bouchage d'un creusement (008) effectué dans le mur 001. Deux briques frg, posées sur chant face en parement mesurent 13,5 x 9,5 cm, le reste des briques mesure 17,5 x 5,5 cm. Le tout est recouvert d'un enduit à la chaux blanc.
AN026/0008	15 C	Creusement dans le mur 001. l. : 65 cm ; H = 62 cm ; prof. = 6 cm min. Pas dégagé.
AN026/0009	15 C	Le creusement 010 est bouché par 4 assises de briques entières et fragmentaires posées en panneresses. Leur longueur varie ainsi que la hauteur (4,5 à 5,5 cm).
AN026/0010	15 C	Creusement de 30 x 20 cm. Prof. inconnue.
AN026/0011	15 C	Percement du mur F001 en vue de l'installation de canalisations. Le trou est rebouché par du ciment.
AN026/0012	15 C	Briques posées à plat, Longueur inconnue, leur H. varie 5,5-6 à 6,5 cm. Rq: sur le pourtour du creusement, le joint mesure entre 2 à 3 cm d'épaisseur.
AN026/0013	15 C	Creusement dans le mur 001 de 40 x 40 cm env. Prof. du creusement pas connue.
AN026/0014	15 C	Appui de fenêtre en bois. 90,5 x 7 x 4,5 cm. Le parement intérieur a été chaulé plusieurs fois (blanc et bleu).
AN026/0015	15 C	Linteau de la porte F 048. 112 x 17 x 4 à 6,5 cm.
AN026/0016	15 C	9 assises sans réel rythme car bcp de briques frg. ce qui donne l'impression d'un parement en boutisses presque exclusivement. Calibre : 27 x 13 x 5,5 cm. Remarque: pas de traces de chaulage.
AN026/0017	15 C	Partie inf du mur F 006 orienté SSO-NNE. Il mesure 1,8 m de haut à partir de la dalle en béton moderne. Les assises inf alternent boutisse et panneresses. contrairement aux 3 sup. Briques : 18 x 8,5 x 4,5 cm
AN026/0018	15 C	Une assise de 3 briques posées sur chant, face en parement. Calibre : 27 x 12 cm. Mortier similaire à 016.
AN026/0019	15 C	Partie sup. du F 006. Briques et demi/tiers de briques posées sur leur bout face visible en parement. Le but étant de combler l'espace entre 016 et la poutre 005.
AN026/0020	15 C	Blochets de piédroit NNE de la porte F048. 17,5 x 6 x 2 cm.
AN026/0021	15 C	Maçonnerie qui rehausse 025 ou remplace une élévation en mat. léger. Calibre des briques est plus petit que 025 : 19 x 4,5 cm. Rq: une 8 ^e assise composée de briques sur chant en boutisses finit de combler l'espace entre 025 et la poutre 005. Enduit à la chaux.
AN026/0022	15 C	Rajout d'une colonne en brique pour diminuer la largeur de la baie F 049. Alt bout. /panne. Brique : 18 x 4,5 cm. Mortier : beige clair.
AN026/0023	15 C	Linteau en bois composé de deux planches. La plus grande : 155 x 23 x 9 cm. À l'ESE, la seconde : 155 x 2,5 x 9 cm. La première présente dans sa longueur, à 1,5 cm du bord ESE une rainure en creux d'1,5 cm de large et 1 cm de prof.

AN026/0024	15 C	Une colonne de briques posées sur boutisse, face visible en parement, plaquées sur le mur 025. Peut-être double.
AN026/0025	15 C	Mur orienté NNE-SSO partant de F 001 perp. sur 264 cm. Beaucoup de briques fragmentaires ! Aucune panneresse complète. Les briques se caractérisent par une hauteur de 5 à 6 cm. L'élévation mesure 220 cm à partir de la dalle béton moderne. Mortier similaire à 001.
AN026/0026	15 C	Planche en bois posée sur le mur F 003. L : 63 x l. : 27 cm (épaisseur du mur) / 2,5 à 7,5 cm de haut. Ancienne sablière basse d'un pan de bois remplacé par 029 ?
AN026/0027	15 C	Planche en bois +/- bien équarrie posée sur le mur F 003 et ancrée dans le mur F 001. 100 cm de long min x 27 cm (épaisseur du mur F 003) / 5,5 à 7,5 cm de haut. Ancienne sablière basse d'un pan de bois remplacé par 029 ?
AN026/0028	15 C	Deux assises de briques comblent l'espace probablement laissé vide par l'enlèvement d'une ancienne sablière basse // à 026 et 027, sur une longueur de 50 cm au-dessus de F 003. Les briques sont en partie cachées par le plafonnage beige. Calibre: 8,5/4,5 cm.
AN026/0029	15 C	Remplacement d'un ancien pan de bois ? Comblement de l'espace situé entre les planches en bois 026 et 027 et la poutre F 005. Briques posées sur chant, face visible en parement (calibre : 26,5 à 27,5 x 13 à 14 cm). au milieu 3 briques de calibre + petit : 18 x 8 cm.
AN026/0030	15 C	Bloc de bois équarri inséré dans le mur F 003. 7,5 x 6,5 cm.
AN026/0031	15 C	Réfection de l'embrasure NNE de la baie F 017 après le percement, l'aménagement de celle-ci. Briques de remploi (certaines, isolées, ont de la chaux sur le pan visible. Calibre des briques : 18 x 8,5 x 4,5 cm. Remarque : le mortier des joints = le plafonnage.
AN026/0032	15 C	Élévation du mur pignon ONO. 80 % de briques frag. (18 à 21 x 5 à 6 x 10 à 14 cm). 20 % de briques entières : 27 x 13 x 5,5 cm. Au niveau du parement intérieur, pas de réel rythme dans les assises mais tout de même une certaine organisation type boutisses/panneresses.
AN026/0033	15 C	Bouchage d'une niche ? Petite fenêtre ? Aucune brique n'est entière, on peut uniquement observer la hauteur des briques : 5 cm.
AN026/0034	15 C	Petite niche, ou fenêtre aménagée dans le mur F 002 (US 032). Elle a été recoupée par l'aménagement d'une porte fenêtre (US 044). H. : 44 cm, prof. : 20 cm, l. : 13 cm. Les briques de 032 ne sont pas recoupées, donc contemporaines.
AN026/0035	15 C	Linteau en bois de la baie F 017. 203 cm x 9,5 cm x 9,5 cm. Parement intérieur.
AN026/0036	15 C	Linteau en bois équarri de la baie F 017, parement extérieur. Il dépasse vers le bas par rapport à 035 de 6,5 cm, l. : 9,5 cm
AN026/0037	15 C	Bloc de bois carré (14 x 14 cm) situé dans le mur 032.
AN026/0038	15 C	Bloc de bois équarri inséré dans le mur 032. Calibre : 32 x 9,5 cm.
AN026/0039	15 C	Creusement dans le mur F 002 d'environ 30 x 30 cm et comblé très récemment par des briques et du ciment.
AN026/0040	15 C	Une pierre blanche maçonnée dans le mur F 002 au milieu des briques. Pas de changement dans le mortier. Dimensions: 30 cm x 9 cm.
AN026/0041	15 C	Corbeau à moulures plates, partie inférieure de la pierre chanfreinée. La moulure supérieure est verticale (4 cm de haut), le chanfrein effectue un retrait de 6 cm sur une H. de 9 cm. Au total 26 x 13 cm. Sa longueur est inconnue. Traces de taille.
AN026/0042	15 C	Linteau en bois équarri de la baie F 018, parement intérieur. l. : 9,5 cm, H. : 9,7 cm, L : 166 cm.
AN026/0043	15 C	Linteau en bois parement ext de la baie F 018. l. : 10 cm ; visible sur 4 cm de haut puis disparaît derrière 042.
AN026/0044	15 C	Creusement de la baie F 017. l. : 154 cm et H. : 258 cm. Au NNE de la baie le mur 032 s'est apparemment effondré lors du creusement, ce qui l'a élargi. La baie en elle-même ne mesure que 130 cm de large.
AN026/0045	15 C	Creusement de la porte fenêtre F 018. l. : 130 cm x H. : 266 cm.
AN026/0046	15 C	Une tomette située sous le corbeau 041. 12 x 2 cm. Pas de mortier entre la tomette et le corbeau.
AN026/0047	15 C	Pierre blanche rect. de 12,5 x 2 cm située sous le corbeau 041. Les joints sont recouverts par le plafonnage à la chaux.
AN026/0048	15 C	Bouchage de la partie inférieure de la baie F 015 sur une H. de 96 cm afin d'aménager une fenêtre (F 016). Beaucoup de briques fragmentaires. 27 x 8 à 15 x 5,5 - 6 cm.
AN026/0049	15 C	Linteau en bois +/- équarri recoupé lors de l'aménagement de la fenêtre F 015. Taille d'origine : L : 200 cm x H. : 9,5 cm x 13 cm de prof.
AN026/0050	15 C	Trois tomettes situées sous le linteau 049. Rôle de nivellement. 12 à 13 cm de long x 2,5 cm de haut.
AN026/0051	15 C	Une assise de 6 tomettes à l'ONO de la baie F 015. Sans doute pour assiser le mur F 001. Calibre: 12 x 2,5 cm.

AN026/0052	15 C	Lintheau parement intra. de la baie F 011 ; 016. Bois équarri. L : 172 cm x H. : 9,5 cm x l. : 10 cm. Remarque : un deuxième lintheau pour le parement ext. est visible également derrière. Il y a un cm entre les deux, ensuite le second mesure 9 cm de large.
AN026/0053	15 C	Au-dessus du lintheau 052, dans le creusement 060, se trouvent 2-3 briques aux arêtes vives bien cuites de calibre 18 x 4,5 cm.
AN026/0054	15 C	Appui de fenêtre de la baie F 015. 1,26 m de long x 10,5 cm de haut.
AN026/0055	15 C	Une brique fragmentaire posée sur chant, face en parement. Bouche sans doute une ouverture située à côté de la baie F 016 ; 011. Contempor. de 048 car même mortier avec gros fragments de calcaire qui diffère du mortier de 001. Calibre: 14,5 x 13 cm
AN026/0056	15 C	Comblement d'une petite ouverture à l'ESE de la baie F 016 ; 011. Pierre rect. de 12 x 15 cm. Fait partie du même bouchage que 055.
AN026/0057	15 C	Bouchage de 058. Une brique à plat en panneresse et une sur chant, face visible en parement. 18 x 8,5 x 4,5 cm
AN026/0058	15 C	Ouverture ? dans US 021 de 22 cm de large en bas, 30 cm de large en haut et 18 cm de haut.
AN026/0059	15 C	Creusement de la baie F 015. Il recoupe le lintheau de la porte F 011 ; 016 et le mur F 001. Le creusement fait 48 cm de haut et entre 1,2 et 1,28 m de large. Il rehausse la baie F 011 ; 016 de 48 cm.
AN026/0060	15 C	Creusement pour le lintheau de la fenêtre F 015. Limites difficiles à déterminer car beaucoup de plafonnage encore en place.
AN026/0061	15 C	Pierre blanche taillée dans le piédroit SSO de la baie F 049, présentant une feuillure, tout comme le reste du pied droit maçonné en briques. La feuillure a été comblée mais par déduction les dimensions l. : 8 + 4 cm pour la feuillure / H. : 11 cm / prof : 13,5 + 11,5 cm feuillure.
AN026/0062	15 C	Élévation du mur F 007. briques : 26 x 12,5 x 5 à 6 cm. Parement ext. rythme bout/pann. Parement int. pas de rythme, beaucoup de briques fragmentaires (panneresse de 20; 17 cm).
AN026/0063	15 C	Bois équarri de 60 x 8,5 cm situé dans le nu du mur 062, parement int. qui sert à accueillir la poutre 004.
AN026/0064	15 C	Lintheau de la fenêtre F 014 parement int. L : 160 cm x prof. : 16 cm x H. : 6 cm. Remarque : le lintheau du parement ext. est situé derrière à 3 cm mais les dimensions sont inconnues.
AN026/0065	15 C	Ancre située dans la façade SSO. Elle est fixée à la poutre 004. pour plus de détails, consulter la fiche papier.
AN026/0066	15 C	Lintheau de la porte F 013, parement intérieur. L. : 140 cm x H. : 7 cm x prof. : 14 cm. L'arête sup visible est biseautée.
AN026/0067	15 C	Bois +/- équarri situé dans le nu interne du mur F 007 sous la poutre 005. Dimensions: L : 54 cm x H. : 8 cm.
AN026/0068	15 C	Blochet de piédroit en bois inséré dans le mur F 007 pour fixer le chambranle, embrasure SSO de la baie F 048. 15,5 x 6,5 cm.
AN026/0069	15 C	Blochet de piédroit en bois inséré dans le mur F 007 pour fixer le chambranle, embrasure SSO de la baie F 048. 14,5 x 5,5 cm.
AN026/0070	15 C	Blochet de piédroit en bois inséré dans le mur F 007 pour fixer le chambranle, embrasure SSO de la baie F 048. partiellement recouvert de plafonnage (3 x 5 cm visibles).
AN026/0071	15 C	Creusement de la fenêtre F 014. 140 cm x 204 cm. Le creusement a arraché les briques de 062 ce qui montre qu'il est postérieur à 062.
AN026/0072	15 C	Creusement de la fenêtre F 012 dans le mur F 007. 130 cm x 204 cm. Le creusement a arraché les briques de 062, il est donc postérieur à 062.
AN026/0073	15 C	Lintheau de la fenêtre F 012, parement int. Il est en partie caché à l'ESE par de nouvelles cloisons. L : min 178 cm x H. : 4,5 cm x prof. : 15 cm.
AN026/0074	15 C	Le bas du creusement 072 de la baie F 012 est remaçoné en briques de réemploi (L : 24, 13,5, 11,5 cm x 5 à 6 cm de haut). Joint épais entre la maçonnerie et le creusement (2 cm en-dessous à 6 cm sur les côtés). Remaçoné pour accueillir l'appui de fenêtre.
AN026/0075	15 C	Creusement pour l'installation d'un lintheau (073) dans le mur F 007.
AN026/0076	15 C	Réfection ou rejointoiement de la maçonnerie 062 sous le lintheau 073. Cimentage moderne.
AN026/0077	15 C	Ancre située sur la façade SSO. Elle est fixée à la poutre 005.
AN026/0078	15 C	Appui de fenêtre extérieur de la baie F 012. Pierre bleue taillée, ss doute mécanique. 132 cm de long x 24 cm de haut, + une pointe en diamant à l'extrémité ONO sur 3 cm. La pierre mesure donc au total 1,35 m de long.
AN026/0079	15 C	Appui de fenêtre extérieur de la baie F 014. Pierre bleue taillée, ss doute mécaniquement (recouvert de peinture). L : 133 cm x l. : 25 cm + épaisseur du châssis / H. : 17,5 cm. Extrémité ESE se termine en pointe de diamant sur 2 cm. Longueur totale : 135 cm.

AN026/0080	15 C	Seuil en pierre bleue de la porte F 013. L : 112 cm x l. : 30 cm x H. : au min 13 cm. Traces de taille droite sur le parement ext.
AN026/0081	15 C	Chaîne d'angle en besace // les murs F 007 et F 002. Rq : la chaîne n'a pu être observée que sur le mur F 007, l'autre étant cimenté. Ex de calibre: (L : 47 x H. : 19 cm) ; (30 cm x 11,5 cm). Traces de taille manuelle légèrement obliques.
AN026/0082	15 C	Fondation en moellons ébauchés ? À peine visible car en fondation.
AN026/0083	15 C	Jambe de force SSO de la ferme F 031. Reste d'écorce à l'ONO. Embrèvement pour la jambette 084 et aisselier 085 (léger). S'emboite par simple tenon/mortaise dans le premier entrait 091. Section +/- rect : 12,5 x 20 cm. Marque de montage (III).
AN026/0084	15 C	Jambette soutenant la jambe de force 083. section rect. : 14 x 11 cm. Sup : embrèvement ; inf : tenon/mortaise (? car pas très visible). Marque de montage (III).
AN026/0085	15 C	Aisselier entre le premier entrait 091 et la jambe de force 083. Section +/- rect : 17 x 11,5 cm. 150 cm de long. Inf : embrèvement ; sup : embrèvement encastré. Marque d'assemblage (III).
AN026/0086	15 C	Jambe de force NNE. Section rect: 20,5-21 x 12,5 cm. Reste d'écorce à l'ONO. Embrèvement creusé pour 088. Marque de montage ((+/-) IIV).
AN026/0087	15 C	Jambette qui soutient la jambe de force 086. Section rect : 11 x 13 cm. Reste de marque de montage ?
AN026/0088	15 C	Aisselier NNE entre le premier entrait et la jambe de force 086. Section rect. 19 x ? x 158 cm.
AN026/0089	15 C	Blochet saillant NNE lie la jbe de force 086 et la jambette 087 à la sablière du mur F 001 (pas visible) dans le comble à surcroit L : 71,5 cm visible ; H. : 9 cm ; l. : 10 cm. Lié par 3 chevilles en bois et un clou. Découpe dans l'épaisseur pour s'emboiter sur 086 ; 087.
AN026/0090	15 C	Négatif d'un blochet au SSO, // à 089, visible sur la jambe de force 083. 9 cm de haut.
AN026/0091	15 C	1 ^{er} entrait s'appuyant sur les jambes de force 083 et 086 + les aisseliers 085 et 088 et sur lequel sont fixés les pieds des arbalétriers 092 et 093. L : 4,96 m visible. Section +/- rect : H. : 21 cm ; l. : +/- 20 cm. Reste d'écorce à l'ONO. Marque (III) contremarque.
AN026/0092	15 C	1 ^{er} arbalétrier SSO. En partie caché par le plafond. Section apparemment rect : H. : 14 cm min x 11 cm de « large ». L : 160 cm. Embrèvement pour 094. Sup : embrèvement légèrement encastré ; inf : tenon/mortaise.
AN026/0093	15 C	1 ^{er} arbalétrier NNE, en partie caché par le plafond. H. : 10 min x l. : 12 x L : 114 cm visible et 158 cm par déduction. Sup : tenon/mortaise ; inf : ? Peut-être un très léger embrasement pour fixer 095.
AN026/0094	15 C	Aisselier SSO entre second entrait 096 et arbalétrier 092. Section rect: H. : 16 x l. : 9,5 x L : 139 cm. Sup. : embrèvement encastré ; inf : embrèvement. Bien équarri. Marque (III).
AN026/0095	15 C	Aisselier NNE entre le deuxième entrait 096 et l'arbalétrier 093. Section rect : H. : 14,5 x l. : 10 x L : 126 cm. Bien équarri. Contre marque (IIV). Sup. : embrèvement encastré ; inf : tenons/mortaises ou très léger embrèvement.
AN026/0096	15 C	2 ^e entrait. Section +/- rect : H. : 20 x l. : 18 à 20 x L : 220 cm visibles. Marques (III) et (IIV).
AN026/0097	15 C	2 ^e arbalétrier SSO situé entre la partie sup du poinçon 099 et le second entrait 096. Section rect : H. : 14 min x l. : 7 x L : +/- 124 cm. Marque (III). Sup : tenons/mortaises ; inf : tenons/mortaises.
AN026/0098	15 C	2 ^e arbalétrier NNE. Section rect : H. : 11,5 x l. : 8,5 x L : +/- 130 cm. contre marque (IIV). Sup : tenons/mortaises ; inf : tenons/mortaises.
AN026/0099	15 C	Poinçon. 110 cm de haut visible. Section rect : 10/11 cm. Inf : tenons/mortaises.
AN026/0100	15 C	Panne SSO située entre les fermes F 031 et F 044. L : +/- 348 cm. Cachée en partie par le plafond, l. et H. inconnus.
AN026/0101	15 C	Panne NNE située entre les fermes F 031 et F 044. Entièrement recouverte par le plafonnage, seul son profil est visible.
AN026/0102	15 C	SSO. Aisselier de la panne 294. Repose sur le 1 ^{er} arbalétrier 092. H. : 10 x l. : 7,5 x L : 144 cm. Sup et inf = tenons/mortaises.
AN026/0103	15 C	Extension de la panne 294 à l'ONO. Assemblage par siffet abouté oblique. L : 47,5 cm x l. : 13,5 x H. : varie et caché par le plafond =>?
AN026/0104	15 C	Voir 302.
AN026/0105	15 C	Aisselier travaillant dans un plan quasi horizontal (gousset...) mais supportant la panne 294 et 103 au niveau de la jonction en siffet abouté oblique. Section rect: l. : 6 x H. : 7 cm x L : +/- 40 cm. Tenon mortaise au niveau du 2 ^e entrait 096.
AN026/0106	15 C	Aisselier soulageant la panne faitière et reposant sur le poinçon 099. l. : 8 x H. : 9 cm x L : 100 cm min. Fixé au poinçon avec 3 clous. Sup = ?
AN026/0107	15 F et D	Élévation en brique mur F 019-020. Calibre : 27,5 x 12,5 x 6 à 7 cm. Plus de 60 % de briques fragmentaires de 25 ou 20 cm de long. Parement ext : alternance b/p. Mélange de briques bien cuites (rouge) et moins bien cuites (orange) (50 %). Joint beurré + tiré au fer.

AN026/0108	15 F et D	2 assises sup de la plinthe. Pierres blanches (grès lédien) taillées ou moellons équarris. Tête rectangulaire (L : 23 à 44 cm x H. : 12 à 14 cm).
AN026/0109	15 D	Chaîne d'angle en besace extrémité SSO du bâtiment I, uniquement visible sur la façade ONO car le pignon est cimenté. Pierres blanches, (grès lédien), 2 ex de calibre : 19/48 cm et 22/28 cm. Traces de taille légèrement oblique.
AN026/0110	15 D	Arc segmentaire de la baie F 024 composé de briques posées sur bout présentant leur chant en parement. Calibre des briques : 24 x 6 cm. Les joints font 1 cm d'épaisseur en dessous et 3 cm au dessus.
AN026/0111	15 D	Appui de fenêtre composé de briques posées sur chant. 20 cm de prof jusqu'au chassis : 11 cm de haut x 154 cm de long. Calibre des briques entre 4,5 et 5 cm x 8 cm. Les briques sont recouvertes d'un cimentage de 2 cm d'épaisseur.
AN026/0112	15 D	Appui de fenêtre de la baie F 025. même typo que US 111. L : 147 x H. : 10 cm / prof. : 18 cm. Briques : 5/7,5 cm.
AN026/0113	15 D	Le linteau des baies F 021 et F 047 est composé de deux bois équarris superposés. Sup. : 6,5 à 7 cm de haut. Inf. : 8 cm de haut. À l'extrémité NNE se trouvent deux cales en bois. Il n'est dégagé que sur 20 cm, ensuite le cimentage le recouvre.
AN026/0114	15 D	Linteau en bois équarri de 119 cm de long / 11 à 13 cm de haut.
AN026/0115	15 D	Bouchage de la fenêtre F 023. Briques fragmentaires. 23 x 14 x 5,5 cm.
AN026/0116	15 D	Appui de fenêtre, briques posées sur chant. 94 cm de long / 9 cm de haut. Calibre briques : 8 à 8,5 cm x 4 à 7 cm.
AN026/0117	15 D	Appui de fenêtre entièrement recouvert par du cimentage. 116 cm de long / 11 cm de haut / 15 cm de prof. jusqu'au chassis.
AN026/0118		voir US 113
AN026/0119	15 F	Interruption dans le sous bassement au niveau du piédroit SSO de la baie F 030, matérialisé par une colonnette de briques fragmentaires de 16 cm x 6 à 6,5 cm. Elle s'arrête au niveau de la première assise de US 107.
AN026/0120	15 F	Appui de fenêtre cimenté de 118 cm de long x 9 cm de haut x 9 cm de prof jusqu'au chassis. 6 cm de ressaut p/r au nu du mur F 019 ; 020. Une brique +/- visible : 5,5 x 10 cm min. Posées en boutisses.
AN026/0121	15 F	Linteau en bois caché par le cimentage. On peut le « voir » dans la partie supérieure de l'embrasure de la baie mais il est recouvert d'une couche de peinture. Dimensions inconnues.
AN026/0122	15 F	Ancre en fer à cheval. Le fer a un diamètre de 26 cm et une épaisseur de 2 cm.
AN026/0123		Voir US 132.
AN026/0124	15 F	Seuil de la porte F 029. Briques ciment type « clinkers » recouvertes d'un cimentage. Calibre : 10 cm de large x 19 cm (?) de long.
AN026/0125	15 F	Appui de fenêtre de la baie F 027. L : 156 cm x H. : 8,5 cm x prof. : 17 cm jusqu'au chassis. briques posées sur chant en boutisse ? Calibre des briques : 5 x 8,5 cm x ? .
AN026/0126	15 F	Appui de fenêtre de F 026. 155 cm de long x 10 cm de haut x 18 cm jusqu'au chassis. une seule brique apparente (le reste est sous un épais cimentage de 2 cm). Calibre= 4 cm/ ? / ? .
AN026/0127	15 F	Arc segmentaire de la baie F 027. Briques posées sur bout, chant en parement. Briques : 6 cm x 23 cm. Joint montant inf : 1 cm, joint montant sup : 3 cm de large.
AN026/0128	15 F	Chaîne d'angle en besace. Pierres blanches taillées (taille légèrement oblique). Diff. de calibre et de hauteurs d'assises. Ex : (H. : 35 x 24 cm) ; (H. : 13 x 35 cm) ; (H. : 21 x 19 cm).
AN026/0129	15 F	Réfection de l'embrasure SSO du soupirail F 028 ? Maçonnerie en briques au milieu de la plinthe en pierre formant le piédroit SSO du soupirail, parement extérieur. 37 cm de haut (visible) sur 12 cm de large. Briques : fragmentaires : +/- 11 cm x 5 cm.
AN026/0130	15 F	Bouchage inf. de la porte F 030. Pas de différence de mortier notable entre 130 et 138 (bouchage sup). Mais peut-être deux étapes pour une fenêtre ? Ou pas. Briques : 6 à 7 cm de haut x 9 x 18,5-20 cm.
AN026/0131	15 F	Piédroit NNE de la baie F 029 remaçoné. Qd (si) porte rehaussée avec nouveau linteau plus haut (132, 133). Briques frag. 19,5 x 9 à 11 x 5,5 à 6 cm. Mortier différent du mur 107 car pas de poussière de charbon et pas tiré au fer et contient frgts calcaire.
AN026/0132	15 F	Linteau couvrant la baie F 029 et F 030. 2,97 m x 10 cm. Une encoche de 24 cm de long sur 2 cm de haut au milieu du linteau dans la partie inf. juste au-dessus de 165. L'espace créé par l'encoche est comblé par une planchette.
AN026/0133	15 F	Second linteau des baies F 029 et F 030 plus court, posé sur le premier linteau et centré par rapport à celui-ci. 83 cm de long x 14 cm de haut.
AN026/0134	15 F	Réfection du piédroit NNE de la fenêtre F 027 après ouverture de celle-ci. Réfection extrêmement bien faite ! À peine visible : briques + fragments ; joint pas tiré au fer ; mortier + friable, sans poussière de charbon et avec des petits nodules de calcaire.

AN026/0135	15 F	// à US 134. Briques posées en panneresses mais toutes ou presque fragmentaires ! Calibre des briques : 13,5 à 16 cm x 5,5 à 6 cm.
AN026/0136	15 F	Description // à 134 et 135.
AN026/0137	15 F	Description // à 134 et 135.
AN026/0138	15 F	Bouchage de la porte F 030. Soit : une deuxième phase de bouchage après conservation d'une fenêtre, soit : fin du stock de briques de récup et achat de briques neuves de nouveau calibre (19 x 8,5 x 4 à 4,5 cm). Arêtes +/- vives, peu abimées.
AN026/0139	15 F et D	Partie inférieure de la plinthe, 68 cm visibles. Moellons en grès lédien ébauchés. Calibres varient : 36 cm de l. x 17cm de H. ; 17 de l. x 4 cm de H. ; la plupart de 15 de l. x 12 cm de H.
AN026/0140	15 F	Ouverture de la baie F 027. Le creusement fait +/- 170 cm de large x 200 cm de haut. La baie au final fait 168 cm de H. x 103 cm de l.
AN026/0141	15 F	Ouverture, creusement de la baie F 026. Dimensions du creusement +/- : 160 cm de large x min. 180 cm de H. (arc pas visible à cause du cimentage).
AN026/0142	15 F	Creusement de la baie F 022. Dimension : 1,4 m de l. x 170 cm de H. min.
AN026/0143	15 F	Réfection du piédroit NNE de la baie F 022 après percement (142). Briques de récup frag. orange. Calibre briques : 15 x 12,5 x 5,5 à 6 cm. Mortier pas tiré au fer cô pour 107, pas de poussière noire; plus friable ; légèrement plus jaune.
AN026/0144	15 F	Réfection du piédroit de la baie F 022 après creusement (142). Description // à 143.
AN026/0145	15 D	Réfection du piédroit SSO de la fenêtre F 023 après ouverture (149).Briques posées à plat, 90 % des briques oranges (mal cuites). Brique fragtaires : L : 12 cm x H. : 6 cm
AN026/0146	15 D	Réfection NNE du piédroit de la fenêtre F 023. Description // à 145.
AN026/0147	15 F	Comblement entre le creusement 151 et le linteau 132. Briques posées n'importe comment pour combler le trou à moindres frais (sur chant en face ; sur chant en boutisse ; à plat en panneresse, etc) + une pierre blanche taillée de récup (40 x 10 cm). Briques : 25 x 6 cm.
AN026/0148	15 F et D	Sablère. 14 cm de haut. Les limites entre les différents segments de la sablière ne sont pas connues (peinture par-dessus).
AN026/0149	15 D	Creusement de la fenêtre F 023. 120 à 140 cm de l. x 120 cm de H.
AN026/0150	15 D	Creusement des baies F 021 et 054. Visible uniquement au NNE, le reste est recouvert de ciment.
AN026/0151	15 F	Creusement pour les baies F 029 et 030. Un seul creusement pour le linteau et les baies ?
AN026/0152	15 D	Creusement de la baie F 025.
AN026/0153	15 D	Creusement baie F 024.
AN026/0154	15 D	Creusement pour l'installation du (des) linteau(x) des deux baies F 054 et 021. Le creusement du linteau est peut-être similaire au creusement des baies (une seule étape) mais pas visible à cause du cimentage.
AN026/0155	15 D	Creusement pour le linteau 114 de la baie F 023. 130 cm de L x 12 cm de H.
AN026/0156	15 F	Creusement du linteau pour la baie F 022 (pas visible) extrapolation car sous cimentage.
AN026/0157		voir 151
AN026/0158		Ouverture dans le mur 107 (F 019 ; 020). 52 cm x 73 cm de H. Fonction indéterminée.
AN026/0159	15 F	Bouchage de l'ouverture 158. Briques en panneresses, assise sup. sur chant de face, les deux assises inf. sont liées avec un mortier moderne gris ! Calibre briques : 18 x 8 x 4,5 cm.
AN026/0160	15 D	Creusement dans 107. +/- 20 x 20 cm.
AN026/0161	15 D	Bouchage de 160 : un bloc en bois équarri de 6,5 x 7 cm. et deux briques de 18 x 4 cm. Mortier pas visible car le cimentage colle autour de ces éléments.
AN026/0162	15 D	Réfection du piédroit SSO de la baie F 054 après creusement 150. Briques fragmentaires, surtout mises en panneresses. Briques : 5 cm de h. Présence d'une pierre blanche de taille prob moulurée : 24 cm max de l. x 18 cm de H. Traces de taille droite.
AN026/0163	15 D	Petits fragments de briques et un carrelage noir entre l'arc 110 et le creusement 153. Bouchage.
AN026/0164	15 D	Réfection du piédroit SSO de la baie F 024. Presque pas perceptible si ce n'est diff de mortier: plus friable; pas de poussière de charbon; fragments calcaires. = briques de 107 cassées au niv du creusement et décalage assises légères. Briques fragments: 21 x 5,5 à 6 x ? cm
AN026/0165	15 F	Tête du mur de refend présent à l'intérieur (dixit Mr Achiban). Briques fragmentaires, beaucoup de panneresses: 19,5 / 5,5 à 6 cm. La tête de mur n'a plus l'air très stable.
AN026/0166	15 D	Élévation mur ESE du bâtiment I. Pas de rythme des assises ni dans parement int que ext. (semble surtout en boutisses). Calibre: 25-26 x 11-14 x 5,5 à 6 cm
AN026/0167	15 D	Creusement ? ou d'origine ? baie F 034. H. : 213 cm x l. : 102 cm.
AN026/0168	15 D	Creusement ? pour installation d'un linteau (où d'origine). 16 cm de haut x ?

ANO26/0169	15 D	Linteau de la porte F 034. 133 cm x 9 cm de haut.
ANO26/0170	15 D	Une assise de 8 tomettes entre le linteau et le creusement 168. 2 entières = 23,5 cm de côté x 3 cm de haut. Celles cassée = svt 13 cm de côté. Le mortier est + blanc que celui du mur 166 (F 032).
ANO26/0171	15 D	Bouchage de la porte F 034. Calibre briques (fragmentaires) : 19-20 cm x 9; 11; 13 cm x 6 cm.
ANO26/0172	15 D	Reste de blochet de piédroit en bois pour fixer les chambranles de la porte : trou = 9/10 cm.
ANO26/0173	15 D	Blochet de piédroit ds 167 pour fixer le chambranle de la porte F 034. 10 x 9 cm.
ANO26/0174	15 D	2 briques arrachées liées au départ du mur/cloison de cage qui fermait la cage d'escalier menant à la cave au SSO. Briques: 12,5 x 6,5 cm.
ANO26/0175	15 D	Blochet de piédroit pour fixer le chambranle NNE de la porte F 034. 10 x 13 cm.
ANO26/0176	15 D	Reste de linteau servant à la construction du mur de cage SSO, passant au-dessus de l'ouverture dans la voûte ? Il ne reste qu'un morceau de bois en décomposition dans le mur F 032. 8 x 12 cm.
ANO26/0177	15 D	Reste du piédroit SSO de la cheminée F 036. briquettes réfractaires noires encore ancrées dans le mur F 032. sur 57 cm de haut et +/- 12 cm de large. Calibre des briques = 13 x 6 x 3 cm.
ANO26/0178	15 D	Creusement dans le mur F 032 dans l'axe de 177 (briquettes réfractaires). Négatif d'une console pour le support d'un manteau. Creusement +/- rect: dimensions max : 19 cm de large x 16 cm de haut x prof. : 8 cm.
ANO26/0179	15 D	Couche de suie collée au mur F 032 dans l'axe de l'ancien conduit d'évacuation de la cheminée.
ANO26/0180	15 D	Creusement au niveau du fond de la cheminée dans le mur F 032. Pour accueillir un contre-cœur formé d'un contre-mur ou une plaque de cheminée ? le creusement devient plus profond à 50 cm sous l'hypothétique manteau jusqu'au même niveau que celui-ci. 20 cm max.
ANO26/0181	15 D	Creusement dans le mur F 032 pour ancré le conduit d'évacuation de la cheminée F 036 au SSO. 26 cm de haut x 14 cm de large x prof. : 7 cm environ.
ANO26/0182	15 D	Vestige du conduit d'évacuation de la cheminée F 036 au SSO, ancré dans F 032. Briques : 13,5 x 6 cm. Elles présentent toutes une cassure fraîche.
ANO26/0183	15 D	Sol construit au-dessus de la cave. Tomettes carrées de 12,5 x 12,5 x 2,5 cm.
ANO26/0184		Forme du sol construit 183.
ANO26/0185	15 D	Lit de sable préalable à la construction du sol en tomettes.
ANO26/0186	15 D	Bouchage au-dessus des briques de la voûte 187 pour niveler le sol et stabiliser la voûte. Une brique posée à plat est visible.
ANO26/0187	15 D	Couverture de voûte en berceau. Intrados = arc segmentaire. Partie visible des briques = le chant, sauf pour 9 assises où c'est le bout qui est visible. Calibre : 26 x 12,5 x 5,5 cm
ANO26/0188	15 D	Fragment de bois (équarris?) = chambranle ou piédroit de l'ancienne porte menant à la cage d'escalier de la cave. 6/6 cm ? Très mauvais état de conservation.
ANO26/0189	15 D	Une brique posée sur bout contre l'espace pour le chambranle ou piédroit 188. Renfort de celui-ci à cause de son mauvais état de conservation ? Calibre de la brique : 20 x 13 x 4 cm.
ANO26/0190	15 D	Première marche de l'escalier menant à la cave. 105 x 14 x 4,5 cm
ANO26/0191	15 D	Première marche de l'escalier F 040. Sous 190, une autre planche en bois : 92 x 7,3 cm de haut.
ANO26/0192	15 D	Première marche de F 040, contremarche ; une assise de 6 tomettes entières + une fragmentaire ; 14 cm de long x 2,5 cm de haut.
ANO26/0193	15 D	Assise inf de la contre marche de la première marche de F 040. briques 26 x 5,5 cm.
ANO26/0194	15 D	Trou creusé dans F 032 dans la cave à proximité de l'escalier. 13 x 13 cm.
ANO26/0195	15 D	Bouchage du trou 195. Tout est recouvert par un cimentage léger. Ss doute = briquillons.
ANO26/0196	15 D	Une assise de briques posée sur chant, bout en parement. Sert ss doute à assiser la fondation en moellons 200 avant d'entamer l'élévation en briques 166, à moins que ce ne soit le seuil de porte d'origine de F 034 ? Calibre: 11 x 6 cm.
ANO26/0197	15 D	Dans l'axe de la clef de voûte, 2 ou 3 briques posées en boutisses interrompent l'assise 196. Elles sont recouvertes de chaux, joints à peine visibles, mortier pas visible.
ANO26/0198	15 D	Dans la fondation 200 en moellons, une assise localisée de briques ou tomettes pour assiser. Calibre : 8-11 x 3 cm de haut.
ANO26/0199	15 D	Une assise de de briques localisées pour niveler la fondation en moellons 200. Différent calibres de briques : (12 x 5 cm) ; (13 x 6 cm) ; (10 x 5,5 cm). Le tout est recouvert de chaux ce qui rend impossible l'étude des joints et du mortier.
ANO26/0200	15 D	Fondation du mur F 032 en moellons ébauchés, équarris + quelques pierres de tailles de récup. Toutes = pierres blanches. Ex calibres : (20 x 18 cm) ; (26 x 12 cm) ; (20 x 20 cm) ; le tout était recouvert par du cimentage et dessous plusieurs couches d'enduits chaux.

AN026/0201	15 D	Boulon enfoncé dans 200. La vis sort de 12,5 cm du mur. L'écrou est de section carrée (2,2 cm de côté) et épais de 1 cm. La vis a un diamètre de 1 cm.
AN026/0202	15 D	Boulon similaire à 201.
AN026/0203	15 D	Briquettes réfractaires ancrées dans 032 + fondation dans le sol. Vestige du piédroit SSO de la cheminée. Calibre : 6x 3 cm. Taille au sol du piédroit : 30 x 13 cm.
AN026/0204	15 D	Creusement dans 200 de +/- 10 x 10 cm. Prof. inconnue.
AN026/0205	15 D	Creusement dans 200. +/- 10 x 10 cm. Prof. inconnue.
AN026/0206	15 D	Comblement de 204. Ciment.
AN026/0207	15 D	Comblement d'un petit creusement dans la fondation 200. Ciment.
AN026/0208	15 D	Couche de linoléum sur la deuxième marche du F 040.
AN026/0209	15 D	2 ^e marche de F 040. Planche en bois de 108 cm x 9 cm de haut x 12-13 cm de prof.
AN026/0210	15 D	Mur NNE de la cave. Ens de pierres taillées, moellons équarris/ébauchés et de quelques briques. En grande partie cimenté. Les moellons et les pierres taillées dont assisés. Ex calibres: pierre taillée: 22 x 11 cm; moellons : 23 x 8 ou 13 x 12 cm. H. du mur : 122 cm.
AN026/0211	15 D	Cimentage sur la 3 ^e marche de F040 en surface.
AN026/0212	15 D	3 ^e marche de F 040. Bois sans doute équarri à l'origine (dégradation avancée) situé sous le cimentage 211. L : 118 cm x H. : 9-10 x l. inconnue.
AN026/0213	15 D	3 ^e contremarche : 3 tomettes de 15,5x 15,5 cm (une entière deux cassées) à l'extrémité ONO de la marche. Situées sous le bois 212.
AN026/0214	15 D	3 ^e contremarches, 2 assises inf. briques en panneresses. Calibre : 26,5-27 x 6 cm ; 18,5 x 5 cm.
AN026/0215	15 D	4 ^e marche de F 040. une assise de briques posées sur chant. Calibre : 18,5 x 8 x 4,5 cm.
AN026/0216	15 D	4 ^e contremarche, assise sup. Briques en boutisses : 8x 4,5 cm.
AN026/0217	15 D	4 ^e contremarche. Une assise de tomettes de 13,5 cm x 2,5 cm de haut.
AN026/0218	15 D	Assise inf de la 4 ^e contremarche. Briques en panneresses. 25 x 12,5-13 x 5 (min) cm.
AN026/0219	15 D	Cimentage sur la 5 ^e marche de F 040.
AN026/0220	15 D	5 ^e marche. Une seule brique est partiellement visible sous le cimentage. Il s'agit d'une brique posée sur chant. Par extrapolation on peut imaginer que le reste de la marche est constituée de briques sur chant.
AN026/0221	15 D	5 ^e contremarche. 2 assises de briques posées en panneresses. Calibre : 25,5 x 11/6 cm. Remarque : Cimentage = présent sur la contremarche (diminue la lisibilité).
AN026/0222	15 D	Extrémité ONO de la 6 ^e marche. Une pierre bleue de 24 cm de prof x 46 cm de long x 9 cm max de haut. Trace de taille légèrement oblique sur le chant visible. La face est bouchardée.
AN026/0223	15 D	Voir 222.
AN026/0224	15 D	6 ^e marche, à côté de la pierre bleue 222, briques sur chant. 19 x 8 x 5,5 cm.
AN026/0225	15 D	6 ^e contremarche de F 040. 1 assise de tomettes 13,5 x 2,5 cm.
AN026/0226	15 D	6 ^e contremarche, assise inf. briques en panneresses. 26 x 12,5 x 5,5 cm.
AN026/0227	15 D	Pierre bleue taillée. Extrémité ONO de la 7 ^e marche de F 040. Face bouchardée, chant visible traces de taille droite. 26 x 25 x 9 cm.
AN026/0228	15 D	7 ^e marche de F 040. briques sur chant. 19,5 x 9 x 4,5 cm.
AN026/0229	15 D	7 ^e contremarche de F 040. une assise de tomettes. 13,5 x 2,5 cm.
AN026/0230	15 D	7 ^e contremarche de F 040. une assise de briques en boutisses. 12,5 x 6 cm.
AN026/0231	15 D	Creusement dans le mur F 032 afin d'y ancrer le mur de cage SSO de F 037. H. : 54 cm x l. : 13 cm.
AN026/0232	15 D	Reste de bois en décompo dans 231, assise sup. Ce bois devait servir à fixer le plafond qui fermait la cage d'escalier (négatif visible sur F 032). Trou : 12 x 7 cm.
AN026/0233	15 D	Cimentage du sol de la cave.
AN026/0234	15 D	Sol en briques de la cave. 26-26,5 x 12,5-13 cm. Briques orientées NNE-SSO.
AN026/0235	15 D	Cimentage sur les murs de la cave.
AN026/0236	15 D	Parement intérieur du mur F 019-020, au niveau de la cave (sous-bassement). Seul les assises sup st visible. Dessous il y a le cimentage 235. Chauilé. Semble y avoir +/- une alt b/p. Calibre +/- 25 x 11,5 x 6 cm.
AN026/0237	15 D	Paroi NNE du soupirail. 111 cm de haut. 43 cm de large en haut et 20 cm en bas. Joints sont fort beurrés, presque impossible de déterminer la taille d'une brique! « 18,5 x 5,5 cm ». La paroi est recouverte d'une fine couche de charbon.
AN026/0238	15 D	Description // à 237.

AN026/0239	15 D	Paroi ONO du soupirail. Les 60 cm sup sont maçonnes verticalement, ensuite le mur est maçoné en pente vers la cave. La partie sup. est recouverte de ciment (240). Une seule brique mesurable: 18,5 x 5,5 cm.
AN026/0240	15 D	Cimentage sur la pente et les parois sup. du soupirail.
AN026/0241	15 D	2 crochets fixés ds l'embrasure de F 019-020 au niveau du soupirail, côté SSO. Voir dessin fiche papier.
AN026/0242	15 D	Fondation du mur F 033. Moellons équarris, ébauchés et pierres de taille (30 %) + quelques briques éparses pour assiser (12,5 x 5,5 cm). Pierres blanches + quelques pierres brunes (tuffeau ?).
AN026/0243	15 D	Deux clous forgés enfoncés dans le mur F 033 dans la cave. + de détails voir fiche papier.
AN026/0244	15 D	2 clous forgés ds mur 242. Pour + de détails consulter fiche papier.
AN026/0245	15 D	Une assise de briques sur chant en boutisses entre le mur 210 et le départ de voûte (F 035). Calibre briques : 9 x 5,5 cm.
AN026/0246	15 D	3 ^e marche de F 040. Bois équarri orienté NNE-SSO perpendiculaire à l'autre bois de la marche (212). Visible sur L : 26 x H. : 5 cm x l. : 8,5 cm. Il est situé à 7 cm de l'extrémité ONO de la marche.
AN026/0247	15 D	Arc en plein cintre incliné perpendiculaire à l'axe de la voûte. Permet l'accès à la cave. Briques posées avec le chant sur le coffrage de la voûte et le bout sur le coffrage de l'arc. Calibre: 18 x 12,5 à 6 x 12,5 à 13 cm.
AN026/0248	15 D	4 ^e marche de F 040. Pierre bleue taillée à l'extrémité ONO de la marche. 40 x 24 x 8 cm. Trace de taille droite et de bouchardage sur la face.
AN026/0249	15 D	Reste de piédroit à l'ONO pour la porte donnant accès à l'escalier de la cave. 8 x 8 cm. Il est le pendant de 188 à l'ESE. Distance entre les deux : 101 cm. il est conservé sur 12 cm mais n'est visible que sur les 2 cm sup, le reste est recouvert de ciment.
AN026/0250	15 D	Elévation inf. du mur F 033. Briques : 26,5-27,5 x 13 x 6 cm. Mélange de briques cuites et moins cuites (oranges). Partie inf recouverte par un cimentage, 257.
AN026/0251	15 D	Une assise de briques sur chant en boutisses présente sur toute la largeur du mur F 033 à +/- 165 cm du sol. Calibre des briques: 10,5-12 cm x 5-7 cm (souvent 6cm). Certaines ont l'air déformées par une trop forte T° de cuisson.
AN026/0252	15 D	Partie sup. de l'élévation du mur F 033. Briques posées à plat, une certaine alternance boutisses et paneresses. Calibre : 15,5 à 28,5 cm (souvent 16 ou 26 cm) x 11,5 à 13 cm x 5,5 à 6 cm.
AN026/0253	15 D	Creusement dans le mur F 033. 17 cm en bas x 199 cm de haut x 15 cm de large en haut.
AN026/0254	15 D	Bouchage du creusement 253. 3 briques: (9,5 x 4,5 cm) ; (12,5 x 5,5 cm) ; (14 x 5,5 cm).
AN026/0255	15 D	Creusement dans F 033 +/- rectangulaire. 39 x 15 cm.
AN026/0256	15 D	Briques + mortier pour boucher le trou 255. Une brique en panerresse ou carrelage, tuile ? (15 x 3,5 cm) ; une cassée sur bout ou chant (10 x 8,5 cm) ; deux sur chant bout en parement (11 x 6 cm).
AN026/0257	15 D	Cimentage sur le mur F 033. Surtout présent dans la partie basse du mur, ailleurs juste là où il a fallu réparer le plafonnage à la chaux. Peint en bleu clair.
AN026/0258	15 D	Creusement pour installation du linteau 259 + sans doute ôter linteau qui était plus haut parement int. (visible à l'ext).
AN026/0259	15 D	Linteau en bois bien équarri de la baie F 041. 2,21 m x H. : 16 cm x 6 cm de prof.
AN026/0260	15 D	Creusement pour l'ouverture de la baie F 041. À l'emplacement d'une ancienne baie (reste le linteau dans parement ext.). Taille de la baie : 187 cm de large x 175 cm de haut.
AN026/0261	15 D	Appui de fenêtre de baie F 041. L : 85 cm x prof. : 32 cm. Briques frgtaires, apparence de boutisse. Une vraie boutisse : 12,5 x 5,5 cm. Parement ext. construit sur un ancien appui de fenêtre en pierre bleue 317.
AN026/0262	15 D	Briques jaunes modernes posées sur chant, face en parement, sous l'appui 261. Comble sans doute l'espace laissé ouvert après l'arrachage de l'ancien appui de fenêtre de la baie F 056. Calibre des briques : 24 x 10 cm.
AN026/0263	15 D	Annulé.
AN026/0264	15 D	Baie F 042 aménagée lors de l'élévation du mur F 032. l. : 110 cm x H. : 246 cm.
AN026/0265	15 D	Annulé.
AN026/0266	15 D	Arc de décharge de la baie F 042. 16 briques posées sur chant en boutisses. Une seule brique sert pour le parement int et ext. Calibre : 27 x 13 x 6 cm. Même mortier que F 032.
AN026/0267	15 D	Fragments de briques + mortier entre le linteau 269 et l'arc de décharge 266. Même mortier que F 032.
AN026/0268	15 D	Bouchage de la porte F 042. Briques à plat, pas de vraie alternance boutisses/paneresses. 26 x 6 x ? cm.
AN026/0269	15 D	Linteau en bois de la porte F 042. Bois de récup car traces de mortaises. L : 167 x H. : 10 x l. : 16 cm min. Beaucoup de clous à tête ronde enfoncés pour faire tenir le plafonnage.
AN026/0270	15 D	Blochets de piédroit en bois pour fixer le chambranle de la porte F 042. 13 x 10 cm.

AN026/0271	15 D	Blochets de piédroit pour fixer le chambranle de la porte F 042. 8 x 16 cm.
AN026/0272	15 D	Annulé.
AN026/0273	15 D	Baie F 043 aménagée dans le mur F 032 au moment de la construction. l. : 80 cm x H. : 210 cm min.
AN026/0274	15 D	Annulée.
AN026/0275	15 D	Arc de décharge de la porte F 043. 12 briques sur chant en boutisse. (même typo que 266).
AN026/0276	15 D	Fragments de briques pour combler et assiser sous et sur l'arc de décharge 275.
AN026/0277	15 D	Linteau de la porte F 043. L : 150 cm x H. : 9,5 cm. Partie centrale du parement int en ressaut de 1,5 cm (99 cm de long / 8,5 cm de haut).
AN026/0278	15 D	Une assise de tomettes pour recevoir le linteau 269. Calibre : 14 x 2,5 cm. 1 cm de joint au-dessus, 2 en dessous. Entre les tomettes : 0,5 cm.
AN026/0279	15 D	Une assise de tomettes pour accueillir les linteaux 269 et 277. Calibre : 14 x 2,5 cm.
AN026/0280	15 D	Creusement dans le mur 166 afin d'y ancrer le conduit d'évacuation de la cheminée F 036. 49 cm de haut x 15 cm de large.
AN026/0281	15 D	Vestige du conduit d'évacuation de la cheminée F 036, paroi NNE. Seules restent les briques qui étaient ancrées dans le mur F 032. Elles sont toutes cassées.
AN026/0282	15 D	Négatif d'un creusement pour ancrer probablement une console pour soutenir le manteau de la cheminée. 25/17 cm de haut.
AN026/0283	15 D	Bouchage de 282. Briquillons plus plâtre moderne (goldband).
AN026/0284	15 D	Briquettes réfractaires du piédroit NNE de la cheminée F 036 ancrées dans F 032. Calibre des briques : 13 x 6 x 3 cm.
AN026/0285	15 D	Briquettes réfractaires du piédroit NNE de la cheminée F 036, ancrage juste au-dessus du sol. Calibre : 6 x 3 cm. Néga du piédroit au sol (en partie caché par égaline) : dim : +/- 14 x 20 cm.
AN026/0286	15 D	Cimentage entre le négatif du mur F 052 et le piédroit NNE de la cheminée F 036. Largeur de 100 cm et hauteur de 87 cm.
AN026/0287	15 D	Blochets de piédroit en bois pour fixer le chambranle de la porte F 043. 10 x 12 cm.
AN026/0288	15 D	Une assise de tomettes pour accueillir le linteau 277. calibre : 14,5 x 2,5 cm.
AN026/0289	15 C	Sous entrait de la ferme F 044. En partie noyée dans le plafonnage. 12 x 20 cm visibles. Est sûrement soutenu par deux jambes de forces plus visibles. Une mortaise vide est visible dans la face inf au SSO à 70 cm du « plafond ».
AN026/0290	15 C	Aisselier entre second entrait 293 et arbalétrier 291. Section rect. H. : 14,5 cm x l. : 10 cm x L : 132 cm. Sup. = embrèvement encastré ? ; inf. = embrèvement.
AN026/0291	15 C	1 ^{er} arbalétrier SSO. En partie caché par le plafonnage. H. : 24 cm x l. : 11 cm min x L : +/- 140 cm. Restes d'écorce.
AN026/0292	15 C	Poinçon de la ferme F 044. En grande partie noyé dans le plafonnage. H. : 114 cm x l. : 10 cm x prof. : 3 cm min. Inf. = tenon/mortaise ; sup = ?
AN026/0293	15 C	2 ^e entrait de la ferme F 044. En partie caché par le plafonnage. Section +/- rectangulaire : l. : 14 cm x H. : 18 à 20 cm x L : // à 096. Dans face inf. aux extrémités, deux petits trous de 2,5 cm de diam.
AN026/0294	15 C	Panne SSO rallongée à l'ONO par 103. Assemblage par sifflet abouté oblique L : 320 cm ; section rect : 12 x +/- 11 cm. Chevilles section rect. Présentes sur la face inf. pour fixer les chevrons. Distants +/- de 35 à 40 cm. Remarque : pas très bien équarri partie sup.
AN026/0295	15 C	Aisselier qui soutient la panne 294. Vient s'appuyer sur l'arbalétrier 291. L : 1,6 m x H. : 12 cm x l. : ? 1,5 cm min. Sup. : embrèvement ; inf. : tenons/mortaises.
AN026/0296	15 C	Aisselier de la panne faitière reposant sur le poinçon 292. L : 120 cm min ; section rect : 7,5 x 8 cm. Inf. : 3 clous forgés pointe de diamant.
AN026/0297	15 C	1 ^{er} arbalétrier NNE. En grande partie caché par plafonnage. H. : 16 cm avant embrèvement ; l. : 11 cm. Inf. : ? sup. : embrèvement.
AN026/0298	15 C	Aisselier entre second entrait 293 et arbalétrier 297. L : 124 cm x H. : 14 cm x l. : 9,5 cm. Sup. : embrèvement encastré ; inf. : embrèvement.
AN026/0299	15 C	2 ^e arbalétrier NNE. L : 115 cm min x H. : 11 cm x l. : ? prise ds plafonnage. Inf. : tenons/mortaises.
AN026/0300	15 C	2 ^e arbalétrier SSO. H. : 10 cm x l. : 4 cm min x L : ? Très bien équarri, arêtes vives.
AN026/0301	15 C	Panne NNE est prolongée par 302, assemblage en sifflet abouté oblique. L : 349 cm x H. : 11,5 cm x l. : 12 cm. Chevilles dépassent de la face inf, assemblage des chevrons. Distance entre les chevilles : +/- 40 cm. Une mortaise présente à l'ONO (aisselier).
AN026/0302	15 C	Morceau de bois qui rallonge la panne 301. Assemblage en sifflet abouté oblique. l. : 36 cm x H. : 2 cm côté abouté et 8 cm min de l'autre. L : ?

AN026/0303	15 C	Aisselier perp à la ferme F 044, soutenant la panne 301 et reposant sur l'arbalétrier 297. Sup embrèvement encastré; inf = ? Bois +/- équarri, deux arêtes vives seulement. L : 168 cm x H : 6 cm x l. : 9 cm.
AN026/0304	15 C	Panne NNE, section rect. : 13 x 13 cm. Semble postérieur au reste de la charpente.
AN026/0305	15 C	Panne SSO, section rect. : 13 x 13 cm. Semble post au reste de la charpente.
AN026/0306	15 C	Panne NNE, section rect. : 13 x 13 cm. Semble post au reste de la charpente.
AN026/0307	15 C	Panne SSO, section rect. : 13 x 13 cm. Semble post au reste de la charpente.
AN026/0308	15 C	Baie aménagée dans le mur F 001 lors de sa construction. 124 cm de large x 220 cm de haut (min). Au niveau du parement ext. Un arc de décharge a été observé par M. Follet. Il est actuellement caché par une nvelle solive.
AN026/0309	15 C	Baie F 046 aménagée lors de la construction du mur F 001. Fenêtre : l. : 64 cm x H. : 84 cm (?).
AN026/0310	15 D	Porte NNE de la porte jumelée. 107 cm de l. x 279 cm de haut.
AN026/0311	15 C	Solives bien équarries entre poutre 005 et le mur F 002. Elles passent au-dessus de la poutre 004 sans s'appuyer dessus (découpe dans la solive pour ne pas la toucher). 18 cm de haut x 6 cm de large. Elles ne sont pas strictements équidistantes (30-38 cm).
AN026/0312	15 C	Solives du même type que 311. Entre poutre 005 et mur F 010.
AN026/0313	15 C	Assises inf. d'un mur maçonné comme 025 et perpendiculaire à celui-ci (orienté ONO-ESE). Seule la tête de mur ONO est conservée et sert de piédroit SSO à la baie F 049. 122 cm de haut au niveau du piédroit.
AN026/0314	15 C	Négatif d'une sablière basse ?
AN026/0315	15 E	Soubassement du mur F 051. Parement ONO. Grès lédien, encore qqes traces de taille oblique malgré état de conservation. Ex. calibre : 31 cm de large x 16 cm de haut.
AN026/0316	15 E	Élévation en briques au-dessus de la plinthe en pierres blanches. Volonté de créer un rythme alternant boutisses/panneresses mais utilisation de panneresses cassées à la place de vraies boutisses. 60 % de briques bien cuites ! Mur conservé sur 193 cm. Calibre briques : 26 x 11,5 x 6 cm.
AN026/0317	15 D	Appui de fenêtre de l'ancienne baie, F 056, précédant la baie F 041 ds parement ext. Elle a été recoupée récemment et est conservée sur 82 cm de long et 9 cm de haut et 16 cm de prof min. Les faces semblent avoir été taillées mécaniquement.
AN026/0318	15 D	Ensemble de chevilles en bois enfoncées dans le mur F 032 et le comblement de la baie F 042.
AN026/0319	15 D	Blochets de piédroit en bois pour fixer le chambranle. Dimensions : +/- 14 x 8 x 27? cm.
AN026/0320	15 D	Creusement ds F 032 pour ancrer un mur perpendiculaire : F 052. H. : 34 cm x l. : 16 cm x prof. inconnue.
AN026/0321	15 D	Creusement dans F 032 pour ancrer un mur perpendiculaire F 052. H. : 38 cm x l. : 14 cm x prof. ?
AN026/0322	15 D	Mur de refend, division perpendiculaire à F 032. Est encore présent à l'emplacement des deux ancrages (320 et 321), du sol (arrachement visible + négatif sur la hauteur du rez-de-chaussée sur les murs F 032 et F 019-020. largeur du mur : 13 où 19 cm ?. Calibre : 13 x 6,5 cm.
AN026/0323	15 D	Fine couche de charbon entre le cimentage 233 qui couvre le sol en briques 234 de la cave.
AN026/0324	15 D	Sol construit en tomettes de la maison 15 D. Sol semble limité au SSO du mur F 053 jusqu'au pied de la cave. Calibre tomettes : 19,5 x 19,5 x ? Pose très régulière.
AN026/0325	15 D	Partie inf. du contre-cœur en briques (?) de la cheminée F 036. Briquettes réfractaires noires de 13 x 6 x 3 cm. Contre-cœur lié aux piédroits (ancré l'un dans l'autre).
AN026/0326	15 D	Creusement pour la fondation du piédroit SSO de la cheminée F 036 et du contre-cœur.
AN026/0327	15 D	Annulé
AN026/0328	15 C	Petit vestige (2 briques) de l'arc de décharge situé au-dessus du linteau 049, recoupé par le creusement de la fenêtre F 015. Briques posées sur chant en boutisses. Calibre : 12,5 x 5 cm.
AN026/0329	15 C	Creusement dans le mur 032 (F 002) pour l'installation des linteaux de la baie F 017. Dim inconnue.
AN026/0330	15 C	Creusement pour insérer un bloc de bois (037) dans le mur F 002.
AN026/0331	15 C	Creusement dans le mur F 002 pour placer un bloc de bois 038.
AN026/0332	15 C	Petit percement dans le mur F 001 de +/- 30 x 30 cm à l'ESE de la baie F 016-011.
AN026/0333	15 C	Creusement dans mur F 007 pour la pose d'un linteau (064).
AN026/0334	15 C	Creusement dans mur F 007 pour la pose du linteau 066.
AN026/0335	15 D	Mur remaçoné ds la baie F 047 sur 120 cm de haut pour aménager la fenêtre F 021.
AN026/0336	15 D	Bouchage du trou laissé par l'arrachement probable d'un linteau dans parement int. (le pendant de 337 à l'ext) lors de l'aménagement de la nvelle baie F 041.

AN026/0337	15 D	Linteau en bois ds parement ext du mur F 032 d'une fenêtre antérieure à la fenêtre F 041. L : +/- 150 cm x H : 10 cm.
AN026/0338	15 C	Arc de décharge de F 045, plus visible lors du chantier car caché par une nouvelle solive parement ext. et démolit au niveau du parement int. Information orale de Mr Follet.
AN026/0339	15 C	Cales en bois de différente taille pour assurer un lien entre les solives et la poutre 005 sur laquelle elles s'appuient.
AN026/0340	15 D	Négatif d'une cloison en bois pour fermer la chambre au-dessus de la cave.
AN026/0341	15 C	Ancre fixée dans la poutre 004, située dans le mur F 001.
AN026/0342	15 C	Ancre située dans le mur F 001 à la limite entre la maison 15C et 15B, dans l'axe de la poutre située au-dessus du mur F 010.
AN026/0343	15 C	Porte dans mur F 001. l. : 122 cm x H. : 223 cm (intra muros).
AN026/0344	15 C	Chaîne d'angle en besace entre les murs F 001 et F 002. Elle est limitée à la partie située au-dessus du mur F 059.
AN026/0345	15 C	Parement intérieur en briques de l'appui de fenêtre F 014. derrière l'appui extérieur qui est en pierre bleue (US 079). = rebouchage du creusement après l'installation de l'appui de fenêtre ext. Calibre des briques : 25 x 12,5 x 6 cm. Joint très épais.
AN026/0346	15 C	Ancre similaire aux autres ancrés situées dans la façade SSO du 15C, F 007. Elle était sans doute fixée à une poutre de rive qui a disparu. Extrémité ONO.
AN026/0347	15 D	Trumeau entre les baies jumelées F 054 et F 047 et tête de mur ONO du mur F 053.
AN026/0348	15 C	Creusement pour la pose du linteau de la baie F 018.
AN026/0349	15 C	Lames du plancher.
AN026/0350	15 C	Cales entre les solives du plancher et la poutre US 005.
AN026/0351	15 C	Creusement de la baie F 013. Prévoit la pose du seuil US 080. H. : 222 cm min x l. : 110 cm intra-muros, 90 cm extra-muros.
AN026/0352	15 D	Couche de charbon dans le soupirail.
AN026/0353	15 D	Cadre métallique extra-muros pour fermer la trappe vers le soupirail.
AN026/0354	15 C	Négatif d'une cloison orienté NNE-SSO visible sur le mur F 001.
AN026/0355	15 C	Négatif de cloison orientée NNE-SSO visible dans le mur F 007.
AN026/0356	15 C	La dernière assise avant le retrait dans le nu interne du mur F 001 est différente du reste de l'élévation. Les briques sont sur chant, la face en parement. Elles sont fragmentaires (20 x 10 cm environs). Cette réfection (?) peut-être liée au niveau plancher ?
AN026/0357	15 D	Négatif du plafond de la cage d'escalier menant à la cave.
AN026/0358	15 D	Creusement dans le mur F 032 pour cheminée F 036 pour le contre-cœur ?
AN026/0359	15 D	Creusement pour l'ancrage du piédroit SSO de la cheminée F 036.
AN026/0360	15 D	Creusement pour l'ancrage du piédroit NNE de la cheminée F 036 dans le mur F 032.
AN026/0361	15 D	Négatif de la console SSO de la cheminée F 036.
AN026/0362	15 D	Seuil surélevé dans l'embrasure de la porte F 043. Briques posées sur chant. 5 cm x ? x ?. Une grande partie du parement visible est couvert de ciment moderne.
AN026/0363	15 D	Elévation du mur F 053. Briques et maçonnerie similaire à 166.
AN026/0364	15 D	Ancre dans le mur F 032. Ss doute contemporaine de la transformation du mur F 032 en mur gouttereau.
AN026/0365	15 F et D	Refend situé dans les combles au niveau du mitoyen entre les maisons 15D et 15F. Il repose sur une poutrelle métallique.
AN026/0366	15 F et D	Poutrelle métallique en H qui soutient le refend 365.
AN026/0367	15 F	Négatif d'ancre visible dans le mur F 019-020 extra-muros.
AN026/0368	15 C	Deux bois équarris superposés situés dans le même nu que le nu interne du mur F 001. Similaire à US 006 etc. Sert donc sans doute d'appui pour une poutre plus apparente au niveau du mitoyen 15C et 15B.
AN026/0369	15 C	Aisselier qui soutient la panne faitière, à l'ONO du poinçon 099 de la ferme F 031.